

# **Eusèbe Asselin**

## **1828 - 1907**



**Marchand et seigneur  
de Lachenaie**

Par J.-Hector Geoffroy, ptre

# **Eusèbe Asselin**

## **1828 - 1907**

**Marchand et seigneur  
de Lachenaie**

**Par J.-Hector Geoffroy, ptre**

Conception graphique de la couverture :  
Yves Boisvert, Fédération des familles-souches du Québec

Mise en pages : Jacqueline Faucher-Asselin et Yves Boisvert

Disponible chez l'éditeur  
1336, av. James-LeMoine  
Sillery, QC  
G1S 1A3  
Courriel : [jfasselin@sympatico.ca](mailto:jfasselin@sympatico.ca)

© 2004, Éditions Jacqueline Faucher-Asselin  
pour l'Association des Asselin

Tous droits réservés ©

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2004  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISBN 2-9800069-6-3

**Note importante:** *Les pages manquantes dans le présent document électronique sont des pages vides de contenu dans la publication imprimée.*

## PRÉFACE

Avoir une idole, un parent de plus, un bienfaiteur et même une figure de proie dans son entourage et dans sa communauté, donne des idées de reconnaissance.

L'Abbé J.-Hector Geoffroy avait le sujet parfait à portée de souvenirs de ses parents, de ses éducateurs et de ceux qui ont pu profiter de sa bonté, de sa générosité et de son sens civique. Il fallait le voir parler de Monsieur Eusèbe Asselin, ce marchand et seigneur de Lachenaie, grand bienfaiteur, il le vénérait.

Il a donc écrit à son sujet ce qu'on lui en a dit et ce que les fruits de sa vie ont laissé à la collectivité. Quand il nous a confié son manuscrit, il a souhaité que l'Association des Asselin le publie. À ce moment, notre Association et les abeilles qui y travaillaient avaient beaucoup d'autres chats à fouetter, mais aujourd'hui c'est l'occasion.

Dommage que l'état de santé de M. Geoffroy ne lui permette pas d'en saisir la satisfaction, mais à la lecture de cette modeste biographie d'un tel homme, vous découvrirez pourquoi Eusèbe Asselin était à juste titre son idole et en même temps, il pourrait devenir une des nôtres.

C'est peut-être une maigre contribution pour notre Association qui avons confié à Jacqueline Faucher-Asselin la charge de l'édition, mais c'est avec fierté que nous le faisons.

Monsieur Eusèbe Asselin est un grand Asselin, un grand citoyen, il continue de vivre dans ses œuvres et, il me semble qu'on devrait en parler plus et il faut lui rendre honneur.

Yvan Asselin  
Président de l'Association des Asselin

## **REMERCIEMENTS ET NOTES DE L'ÉDITEUR**

Au moment où l'Abbé J.-Hector Geoffroy nous a confié son manuscrit, son état de santé lui aurait permis de nous fournir des notes sur les remerciements à exprimer à certaines personnes qui ont collaboré à son travail.

Nous tenterons donc de le faire au meilleur de notre connaissance.

Nous savons qu'il a pu compter sur Madame Lyne Parent pour la dactylographie de son manuscrit en 1985 et sur la collaboration des archivistes des Sœurs de la Providence, de l'Archevêché de Joliette et de la Société Historique de Joliette de Lanaudière.

Au moment de l'édition, nous avons pu compter sur le support de Mgr René Ferland, ainsi que sur celui de sa sœur Gabrielle Geoffroy-Latour et de son frère Rolland Geoffroy qui nous ont donné accès aux documents de famille, de même que sur l'aide de Lorraine Asselin.

L'Abbé Geoffroy avait laissé en blanc certaines dates et certains détails qu'il devait compléter, mais son état de santé l'en a empêché et il nous a laissé cette tâche évidemment. Nous avons donc, dans la mesure de nos moyens, comblé ces vides et ajouté les précisions pertinentes, sans toutefois pouvoir vérifier ou confirmer les adresses civiques et les numéros de cadastre qu'il a lui-même indiqués au milieu des années 80.

Nous nous sommes permis de plus, afin de mieux situer dans le temps l'œuvre d'Eusèbe Asselin, d'ajouter des notes historiques sur la ville de Joliette de l'époque et sa société.

Nous n'avons donc apporté ni correction ni ajout au texte et au style de M. Geoffroy.

Quant à son vœu exprimé dans l'avant-propos à l'effet que des historiens devraient compléter et parfaire son ouvrage, nous trouvons ce souhait approprié et nous laissons aux personnes concernées de le considérer.

Jacqueline Faucher-Asselin  
Maître généalogiste agréé

## AVANT-PROPOS

Voici un modeste essai au sujet d'un excellent citoyen qui participa véritablement au développement commercial de l'humble village de l'Industrie fondé en 1823, devenu ville de Joliette en 1864. Il s'agit de Monsieur Eusèbe Asselin, né à Sainte-Élisabeth le 22 mai 1828.

Dès sa jeunesse, vers l'âge de 15 ans, Eusèbe rêvait de devenir un expert dans le commerce, c'est alors qu'il se rend à Berthier, centre commercial de toute la région, et s'engage comme commis au magasin général d'un dénommé Leclaire. Mais désireux d'une plus grande expérience, le jeune homme se rend à Burlington, petite ville de l'Etat du Connecticut où il acquiert un commerce. Heureux de cette expérience, le jeune marchand revient au sol natal, plus précisément au village d'Industrie en 1855, où il possède déjà deux propriétés sur lesquelles il fait construire résidence, magasin et dépendances, à l'angle de la rue Manseau et Place du Marché, sud-est.

En 1863, ayant acquis de vastes terrains au 5<sup>e</sup> rang du Canton Brandon, Eusèbe Asselin fait, construire sur le lot numéro 4 où passe la petite rivière Bayonne, un moulin à scie, une chaussée, une usine et autres bâtisses. Sur ce même lot, il établit son frère Joseph; il en fait autant à son autre frère Hilaire sur le lot numéro 2. En été 1866, il acquiert au 10<sup>e</sup> rang du canton Brandon, une propriété d'une superficie de 50 arpents en forêt et en 1876, il y fait construire une très belle petite chapelle dédiée au Sacré-Cœur de Jésus, bénite en 1877.

Eusèbe Asselin, devenu l'un des plus fortunés de la petite ville de Joliette, très heureux de ses grands succès en ses entreprises, fut d'une très grande générosité envers les Religieuses de la Providence où demeuraient des orphelines et de pauvres vieilles personnes, mais aussi envers les pauvres de la ville. Il a voué une bonne partie de sa vie aux œuvres de charité puis à la Société Saint-Vincent-de-Paul dont il fut président dès sa fondation en 1881.

Après avoir vendu son important commerce en 1888, Eusèbe Asselin consacra toutes ses activités à l'administration de sa seigneurie de Lachenaie acquise en 1882 et fut aux services des Religieuses de La Providence et des pauvres de la ville de Joliette, cela jusqu'à son décès survenu le 6 septembre 1907, à l'âge de 79 ans et 8 mois. LE CENTRE D'ACCUEIL SAINT-EUSÈBE situé sur le boulevard Manseau, perpétue la mémoire de ce grand bienfaiteur des pauvres.

Alors qu'à cette époque, bon nombre de citoyens de cette ville se faisaient construire de très belles résidences, Eusèbe Asselin préféra continuer à vivre dans sa bien humble résidence de style plutôt rural.

Gérard Malchelosse écrivait: « *en histoire, chacun apporte son contingent de trouvailles et de réflexions sans avoir le mot final* » et Benjamin Sulte « *publie avec l'espoir qu'un autre plus heureux que lui découvrira ce qui manque encore, ce qui manquera toujours. À maints égards, tout travail d'histoire représente une ou quelques mailles d'une chaîne qui ne sera jamais terminée!* »

C'est bien mon ardent désir qu'un historien professionnel reprenne ce modeste essai au sujet de ce citoyen dont un article paraissait au lendemain de son décès, article intitulé : « *FEU M. ASSELIN, UN HOMME DE BIEN DISPARAÎT* », et dont voici un bref résumé : « *un caractère droit, un jugement solide, une force d'âme, homme de bien et d'exemple, aussi de foi dans toute l'acceptation du mot, bienfaiteur insigne, ses libéralités envers les jeunes en vue de leur avenir.* »

Tous les faits de la vie de ce citoyen lui méritent certainement d'être compté parmi les figures dominantes de la société Joliettaine.

J.-Hector Geoffroy. ptre

## TABLE DES MATIÈRES

Préface

Remerciements et notes de l'éditeur

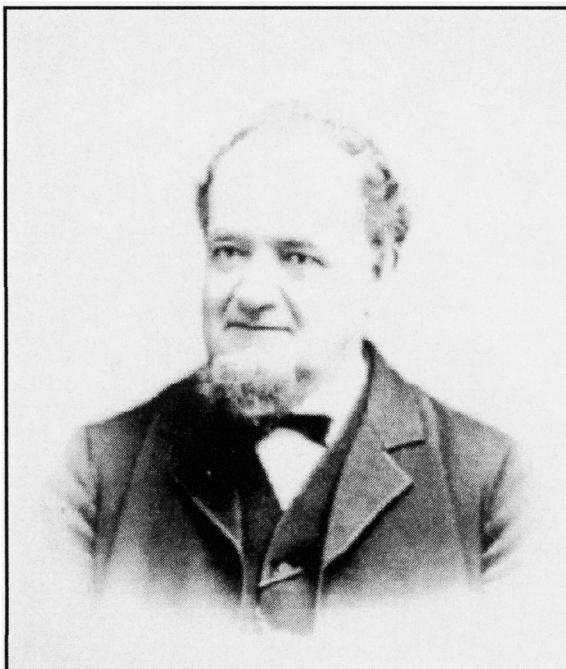
Avant propos

Table des matières

Chapitre I : Ses origines	17
Chapitre II : La gestation de l'homme	33
Chapitre III : La première œuvre	49
- L'établissement	49
- L'arrivée de ses deux frères à Saint-de-Matha	51
- Une race de scieur de bois : six générations	56
Chapitre IV : La chapelle du Sacré-Cœur	71
Chapitre V : Les grandes œuvres	93
- Sa générosité	93
- Sa famille	105
Chapitre VI : L'homme public et seigneur de Lachenaie	115
- Le marchand	115
- Ses activités sociales	118
- Le seigneur	124
Chapitre VII : Épilogue	127
Bibliographie	139

# **Eusèbe Asselin**

## **1828 - 1907**



**Marchand et seigneur  
de Lachenaie**

Par J.-Hector Geoffroy, ptre

## CHAPITRE 1

### ***SES ORIGINES***

Eusèbe Asselin est né à Sainte-Élisabeth de Joliette, le 22 mai 1828, et y fut baptisé le lendemain par Messire Edouard Labelle, prêtre, deuxième curé de cette paroisse. Le parrain a été Joseph Deschênes et la marraine, Louise Vézina.

Eusèbe était le dixième des onze enfants de Joseph Asselin, agriculteur, et de Marguerite Bérard dit Lépine, enfants tous nés sur la terre portant actuellement les numéros cadastraux 343 et 344. La résidence actuelle au numéro civique 3941, située au rang Sainte-Emélie, presqu'en face de l'église Notre-Dame-de-Lourdes, remonte à au-delà de cent ans. C'est là qu'il est né et où quatre générations d'Asselin se sont succédé sur cette terre jusqu'en 1922.



Maison natale d'Eusèbe Asselin à Ste-Élisabeth où sont nés tous les enfants de Joseph Asselin et Marguerite Bérard dit Lépine.  
(Coll. J.-Hector Geoffroy)

## LES CINQ PREMIÈRES GÉNÉRATIONS ASSELIN

### Première génération : Jacques Asseline et Louise Roussin

Eusèbe avait pour premier ancêtre paternel Jacques Asseline, matelot, originaire de Bracquemont, petite et charmante localité, alors de 632 habitants, située à cinq kilomètres de Dieppe, en Normandie, et faisant partie de l'évêché de Rouen. Ses parents Jacques Asseline et Cécile Ollivier vivaient à Dieppe au moment de son mariage en 1662.

Le 29 juillet de cette année, en l'église de Château-Richer, sur la Côte-de Beaupré, Jacques Asseline épousait Louise Roussin, baptisée à Saint-Aubin de Tourouvre, le 11 mars 1642, arrivée au pays à l'âge de 8 ans, fille de Jean Roussin et de feu Magdeleine Giguère. C'est son frère David Asseline qui lui sert de témoin. Ce David Asseline, un des trois ancêtres des Asselin de Nouvelle-France, était marié à Catherine Baudart dont le seul fils Pierre aura aussi une importante descendance. Il s'est établi sur une terre voisine de celle de son frère à Sainte-Famille.



Église de Bracquemont  
en Normandie.  
(Coll. J.-Hector Geoffroy, 1954)

Il est bon de signaler qu'un troisième ancêtre, René Ancelin qui, épousé à Marie Juin le 19 janvier 1665 à La Rochelle en France, a aussi laissé des descendants qui ont pris par la suite le nom Asselin. Curieusement, un de leurs descendants a justement essaimé aussi dans la région de Joliette. Il s'agit de Louis Asselin, marié lui aussi à une autre Marie-Louise Paquet, et ce, dans la même période que Louis Asselin et Marie-Louise Paquet se sont établis à Sainte-Élisabeth de Joliette et dont il sera question plus loin à la quatrième génération (ces derniers, des descendants de Jacques et Louise Roussin). Ces couples homonymes ont longtemps semé la confusion chez certains généalogistes, à savoir lesquels étaient les enfants issus de chacun des couples, ce qui a été définitivement établi dans le volume *Les Asselin* publié par Madame Jacqueline Faucher-Asselin.

Pour ce qui est de Louise Roussin, elle vint en Nouvelle-France en 1650, avec son père et sa sœur aînée, Magdeleine, âgée de 27 ans. L'année suivante, soit en 1651, son frère Nicolas, âgé de 15 ans et sa sœur Thérèse âgée de 19 ans, venaient les rejoindre à titre d'engagés et aux frais de Jean Juchereau, résidant à Québec et originaire de Tourouvre.

Douze enfants naîtront de ce mariage des ancêtres Jacques Asseline et Louise Roussin, dont six garçons et six filles. Deux sont décédés en bas âge, quatre garçons ont eu une nombreuse descendance. Deux filles prirent mari: Marie épouse Guillaume Bauché, le 23 novembre 1694, et Louise épouse Jacques Pichet, le 30 avril 1696. Les deux autres filles, Madeleine et Thérèse sont entrées chez les Religieuses de la Congrégation Notre-Dame, fondée par

Marguerite Bourgeois, sous les noms de Soeur Saint-Ignace et Soeur Sainte-Thérèse.

Louise Roussin est décédée le 13 décembre 1700, âgée de 58 ans, à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans, où elle fut inhumée le 14. Jacques Asseline, son époux, est décédé le 24 janvier 1713, âgé d'environ 82 ans (sic), à l'Hôtel-Dieu de Québec et il fut inhumé le 27 dans le « cimetière des pauvres » de l'Hôtel-Dieu.

L'année exacte de l'arrivée de Jacques Asseline en Nouvelle-France ne nous est pas connue. Il est bien possible qu'il y vint après avoir signé un contrat d'engagement qui n'a pu être retracé; c'était ordinairement un engagement d'une durée de trois ans. À l'expiration du contrat, l'engagé était libre de retourner en France ou de devenir colon au pays. Jacques Asseline décida donc de devenir colon, puisque le 24 juin 1659, par contrat devant le notaire Guillaume Audouart, il achète de Denis Guyon, une terre de deux arpents et demi de front sur le fleuve et par derrière jusqu'à la route qui traverse l'Île d'Orléans, ce sont les nos 102 et 103 du cadastre actuel. Mais comme Denis Guyon n'avait pas respecté les conditions attachées à la concession, la terre a été rétrocédée au seigneur Charles de Lauzon, qui la cède à Jacques Asseline le 22 juin 1662, à titre de concession devant le notaire Paul Vachon. Cette terre est sise à environ deux arpents à l'est de l'église de la paroisse Sainte-Famille, Île d'Orléans.

Un monument commémoratif y a été dévoilé par l'Association des Asselin, le dimanche 9 août 1981, devant la résidence de M. Rosaire Pichet, numéro civique 4013, avenue Royale à Sainte-Famille. Ce Monsieur Pichet, maintenant décédé, est un descendant de Jacques Pichet, marié en 1696 à Louise Asselin, fille des ancêtres Jacques Asseline et Louise Roussin. [C'est son neveu Marius Pichet qui en est toujours le propriétaire en 2004.]



**Monument aux ancêtres des familles Asselin, érigé par l'Association des Asselin en 1981 à Ste-Famille, île d'Orléans.** (Photo : Denis Leblond, 1998)

## **Deuxième génération : Nicolas Asselin et Renée Turcot**

Nicolas Asselin, deuxième fils des ancêtres Jacques Asseline et Louise Roussin, est né le 26 avril 1665 et baptisé à Château-Richer le 28. Nicolas s'est marié d'abord le 16 novembre 1694 à Marguerite Gagnon, fille de Jean et Marguerite Racine; ils ont eu trois fils et une fille. Devenu veuf en janvier 1703, Nicolas se remarie à Renée Turcot le 27 août 1703 à Sainte-Famille : ils ont eu trois filles et quatre autres fils. Renée Turcot, l'aïeule d'Eusèbe Asselin, avait pour parents Abel Turcot et Marie Giroux. En 1725, Nicolas Asselin possède à lui seul à Sainte-Famille, 200 arpents de terre labourable et 12 arpents de prairie sans compter les terres en bois debout, ce qui est appréciable pour l'époque. Il est à remarquer que le nom Asseline est devenu Asselin définitivement dès la deuxième génération.

## **Troisième génération : Louis Asselin et Thérèse Ratté**

Louis Asselin, né le 18 février 1706 à Sainte-Famille, est le deuxième de la famille de Nicolas et Renée Turcot. Il a épousé le 22 novembre 1734 à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans, Thérèse Ratté, fille de Jean Baptiste et de Marie-Madeleine Blouard. Louis Asselin et Thérèse Ratté ont vécu à Sainte-Famille et ont eu dix filles et un seul fils, Louis, qui suit.

## **Quatrième génération : Louis Asselin et Marie-Louise Paquet à Sainte-Élisabeth**

Neuvième de onze enfants, Louis Asselin est né le 14 octobre 1746 à Sainte-Famille où il s'est marié le 20 février 1775, à Marie-Louise Paquet, fille de Joseph Paquet et Louise Filio dit Dubois. Ils ont eu cinq filles et quatre fils tous nés et baptisés à Sainte-Famille. La lignée des familles Asselin de la région de Joliette commence ici.

C'est en 1797 que la première famille Asselin, originaire de la paroisse Sainte-Famille de l'Île d'Orléans, est venue s'établir dans le district de Bayonne, alors de la paroisse Sainte-Geneviève de Berthier. Cette famille est celle de Louis Asselin époux de Marie-Louise Paquet.

Une plaque commémorative fut dévoilée lors de la seconde réunion de l'Association des Asselin le 8 août 1982 dans l'église de Sainte-Élisabeth de Bayonne, comté de Joliette. Cette plaque rappelle que le seigneur de Berthier d'alors, James Cuthbert, concéda à Louis Asselin une terre au rang du « Ruisseau Sainte-Elisabeth », le 13 juin 1797, par contrat devant Mtre M. L. D. DeGlandon, notaire public de Berthier. Cette terre porte les numéros 299 et 300 du cadastre actuel. La paroisse Sainte-Élisabeth n'a été fondée qu'en 1802.

Louis Asselin et Marie-Louise Paquet sont à l'origine de presque toutes les familles Asselin des régions de Lanaudière et des Laurentides, et aussi



Plaque commémorative dévoilée par l'Association des Asselin dans l'église Ste-Élisabeth en 1982. À gauche : Yvan Asselin, président; à droite : André Asselin, président-organisateur et l'abbé J.-Hector Geoffroy. (Archives de l'Association des Asselin)

d'un bon nombre de la Nouvelle-Angleterre, voire même du Manitoba où plusieurs familles habitent encore St-Boniface, Winnipeg, Saint-Vital, Saint-Jean-Baptiste. Ces derniers sont des descendants d'Alexis Asselin (7<sup>ième</sup> génération) et de Marie Goulet, originaires de Sainte-Élisabeth, décédés tous deux à Joliette où ils furent inhumés. Au grand ralliement des familles Asselin à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans en 1981, l'un d'eux, Marcel Asselin de Winnipeg, représentait celles du Manitoba.

Louis Asselin est décédé le 7 juillet 1831 à près de 86 ans et a été inhumé le lendemain à Sainte-Élisabeth, alors que son épouse Marie-Louise était déjà décédée depuis le 15 mai 1820 à l'âge de 69 ans.

## Cinquième génération : Joseph Asselin et Marguerite Bérard dit Lépine

Eusèbe Asselin, de la sixième génération, est le petit-fils de Louis Asselin et de Marie-Louise Paquet et fils de Joseph Asselin (V<sup>e</sup>), époux de Marguerite Bérard dit Lépine, dont le mariage eut lieu à Sainte-Élisabeth, le 24 septembre 1810. Les parents de Marguerite sont Antoine Bérard dit Lépine et Véronique Morin dit Valcourt. Cette famille de onze enfants, tous nés et baptisés dans cette paroisse, a vécu sur une terre portant les numéros cadastraux 343 et 344, concession Sainte-Émilie. Deux enfants sont décédés en bas âge, l'un à la naissance et François, à l'âge de 14 ans. Huit garçons ont fondé un foyer, ainsi que l'unique fille, du nom de Éléonore. Joseph Asselin est décédé le 10 avril 1858, inhumé le 12 à l'âge de 72 ans, puisqu'il était né le 30 avril 1786 à Ste-Famille. Marguerite Bérard l'avait précédé le 2 avril 1845 et inhumée le 4, âgée de 50 ans.

Des quatre fils de Louis et Marie-Louise Paquet, c'est ce Joseph Asselin marié à Marguerite Bérard dit Lépine qui a donné, et de loin, la plus nombreuse descendance dans la région de Joliette.

## SIXIÈME GÉNÉRATION : EUSÈBE ASSELIN, SES FRÈRES ET SOEURS

Maxime, né et baptisé le 30 janvier 1812, épouse à Sainte-Élisabeth, le 7 juin 1831, Marie-Anne Marion, fille de Joseph et Marie Boivin. Cette famille de 12 enfants tous nés et baptisés à Sainte-Élisabeth, a vécu sur la terre n° 377, dans le haut du rang Ste-Émérie. En 1862, la famille vivait à Saint-Félix-

de-Valois où est décédé Maxime le 31 mars 1884, inhumé le 2 avril à l'âge de 72 ans, et Marie-Anne le 6 juillet 1886 inhumée le 8, âgée de 77 ans.

**Joseph**, né et baptisé le 11 octobre 1813, se marie à Berthier le 26 février 1838 à Geneviève-Émérie Aubin dit Lambert, fille de Denis et de Josephine Beaugrand-Champagne. Ils ont vécu sur leur terre du rang Sainte-Rosalie (dit Sainte-Rose) toujours à Sainte-Élisabeth, actuellement paroisse Notre-Dame-de-Lourdes fondée en 1925. À partir de 1863, la famille a vécu au 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon, paroisse Saint-Jean-de-Matha, sur le lot numéro 4 du canton Brandon, situé sur cette terre que son frère Eusèbe Asselin venait d'acquérir et d'y construire un moulin à scie et en 1876, une chapelle dédiée au Sacré-Cœur de Jésus, bénite en 1877, dont il sera question dans un prochain chapitre. Onze enfants sont nés et baptisés à Sainte-Élisabeth et un dernier à Saint-Jean-de-Matha où est décédé ce couple, Joseph le 19 juillet 1885, inhumé le 21 à l'âge de 72 ans et Geneviève à 81 ans le 2 juillet 1901 inhumée le 4.

À noter qu'à l'origine, Lambert est le nom de famille et que Aubin est un surnom emprunté au prénom de l'ancêtre Aubin Lambert. On relève donc dans les actes d'états civils et les actes notariés, ces noms et surnoms ainsi inversés : Aubin Lambert et Lambert Aubin.

**Hilaire**, né et baptisé le 24 février 1815, épouse à Berthier le 20 août 1838, Henriette Aubin dit Lambert (sœur de Geneviève qui précède. Cette famille de 17 enfants, tous nés à Sainte-Élisabeth, mais dont quelques-uns

furent baptisés à l'église Saint-Charles-Borromée, a vécu sur leur terre voisine et en face de celle de son frère Joseph, au rang Ste-Rosalie à Sainte-Élisabeth, puis en 1871, sur le lot n°2 au 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon à Saint-Jean-de-Matha. Quatre de leurs enfants sont morts en bas âge dont deux noyés dans un baril d'eau. Hilaire est décédé à Saint-Jean-de-Matha le 31 janvier, inhumé le 2 février 1888 à 73 ans et son épouse l'a suivi le 19 octobre 1889, âgée de 68 ans.

[ Leur fille Éloïse Asselin épouse Pierre Geoffroy le 28 novembre 1865 à Ste-Élisabeth; ils sont les grands-parents de l'Abbé J.-Hector Geoffroy, auteur de la présente publication. ]

Urbain, né et baptisé le 12 avril 1817, épouse à Sainte-Élisabeth en 1<sup>er</sup> mariage, le 10 février 1846, Angèle Bonin (fille de David et Angèle Paradis-Aubin) , de qui il eut trois enfants. Angèle est décédée le 22 avril 1850, âgée de 24 ans. Remarié le 25 août 1851 à Éloïse Laferrière, Urbain a eu 14 autres enfants dont plusieurs furent baptisés à l'église Saint-Charles-Borromée de Joliette. La famille est toujours demeurée sur la terre portant les numéros 21 et 22 au rang Sainte-Rosalie, faisant aujourd'hui partie de Notre-Dame-de-Lourdes. Urbain est décédé le 10 décembre 1883 à 66 ans et Éloïse le 2 septembre 1895 à 62 ans.

**Prisque**, né et baptisé le 2 juin 1818, est décédé le 4 juin et a été inhumé le lendemain.

**Alexandre**, né et baptisé le 4 novembre 1819, épouse à Sainte-Élisabeth le 14 février 1843, Marguerite Aubin dit Lambert (fille de Jean-Baptiste et Marguerite Charpentier), qui meurt neuf mois plus tard le 8 novembre 1843, sans laisser d'enfant. Alexandre se remarie, toujours à Sainte-Élisabeth, le 10 juin 1844 à Adélaïde Gravel (fille de Pierre et feue Marie-Ouellet) qui lui donnera 19 enfants tous nés dans cette paroisse et dont quelques-uns sont baptisés à Sainte-Mélanie; six d'entre eux sont morts en bas âge.

Ce couple est à l'origine d'une prospérité remarquable par leur plus grand nombre de vocations religieuses d'hommes et de femmes parmi toutes les familles Asselin et aussi, par les nombreux producteurs de tabac de la région de Joliette. Alexandre est décédé le 15 septembre 1889, inhumé le 17 et son épouse Adélaïde le 2 novembre 1896, inhumée le 4, les deux à 69 ans. La famille a vécu sur la terre numéro 381 du cadastre actuel dans le rang Sainte-Émérie (aujourd'hui paroisse Notre-Dame-de-Lourdes), dont des descendants sont encore propriétaires depuis cinq générations.

**Éléonore**, née et baptisée le 14 novembre 1821, est l'unique sœur d'Eusèbe Asselin, la seule fille de Joseph Asselin et de Marguerite Bérard dit Lépine. Mineure, elle épouse à Sainte-Élisabeth, le 28 janvier 1840, Narcisse Laporte dit St-Georges né le 19 décembre 1814 de Pierre et de Marie-Anne Piette. Cette famille de 10 enfants a vécu pendant quelques années sur la

terre numéro 451 nord, qui est la moitié de la terre de mon père, Auguste Geoffroy, puis sur la terre numéro actuel 437, non loin au-delà de l'église Notre-Dame-de-Lourdes, encore occupée par un arrière-petit-fils de Narcisse, du nom de Maxime, fils de Joseph. Fait un peu bizarre, les descendants vivant à Notre-Dame-de-Lourdes sont connus sous le nom de Laporte et ceux qui sont allés demeurer à Joliette prirent le nom de St-Georges. Les deux sont décédés à Sainte-Élisabeth, Éléonore le 6 août 1865 à 43 ans, inhumée le 8, puis Narcisse le 1<sup>er</sup> avril 1885 à 70 ans.

**Cuthbert**, né et baptisé le 26 novembre 1823, nommé parfois **Colbert** et aussi Culbert, épouse à Sainte-Élisabeth, le 15 novembre 1852, Émérance Marcil, fille de Basile et Sophie Miron. Cette même année, Cuthbert hérite de la moitié de la terre de son père, soit le numéro actuel 344 sud, alors que son frère Anselme hérite de l'autre moitié, soit le numéro actuel 343. Quelques années plus tard, Cuthbert achète de Prosper Dacier, le 28 octobre 1859, la terre portant le numéro actuel 438 nord du rang Sainte-Émérie, sur laquelle sera construite sa résidence qui porte actuellement le numéro civique 4004. C'est sur cette terre que la famille Cuthbert Asselin a vécu, après quoi en 1899, ce fut son fils Adolphe. C'est alors qu'il y eut échange de terres entre Adolphe Asselin et son cousin Alexis Asselin pour former la ferme portant les numéros 438 et 439 nord, (sur cette terre est situé le presbytère de Notre-Dame-de-Lourdes), et celle portant les numéros actuels 343 et 344, au sud du ruisseau Sainte-Émérie (ou le Cordon). Il détient aussi des lots dans le village d'Industrie où il est censitaire sur le terrier des seigneurs de Joliette.

Cuthbert fut un citoyen important de son époque et probablement celui qui a approché le plus la réputation d'homme d'affaires de son frère Eusèbe, dans cette famille. On compte dans sa descendance des personnalités Asselin qui ont fait leur marque dans la société comme commerçants, scientifiques, avocats, administrateurs municipaux, députés et diplomates.

La famille de Cuthbert Asselin comptait neuf enfants, tous nés et baptisés à Ste-Élisabeth; quatre sont décédés en bas âge. Émérance Marcil est décédée le 13 septembre 1897 à 61 ans et Cuthbert Asselin le 27 juillet 1903, inhumé le 29 à 80 ans, à Sainte-Élisabeth. Les derniers propriétaires Asselin de cette ferme jusqu'en 1979, furent Charles-Auguste Asselin avec son épouse Rachelle Charbonneau, le petit-fils de Cuthbert.

Anselme, né et baptisé le 26 décembre 1825, épouse à Sainte-Élisabeth le 8 janvier 1856, Célima Bourret, fille de Régis et Catherine Héneau. Cette famille de douze enfants tous nés et baptisés à Sainte-Élisabeth, a vécu sur la terre portant les numéros actuels 343 et 344, au sud du rang Sainte-Émérie. La résidence actuelle, plus que centenaire, porte le numéro civique 3841.

Anselme Asselin est décédé tragiquement à l'âge de 53 ans le 4 juin 1879, inhumé le 6 en même temps que son fils Anselme, âgé de 21 ans, à la suite de l'écroulement d'une grosse cheminée de pierre, étant allés aider à la démolition de la maison de Joseph Latour, leur voisin. Son épouse Célina Bourret est décédée le 7 avril 1918 à 82 ans, inhumée le 9 à Sainte-Élisabeth avec les siens.

**Eusèbe**, dont il sera largement question dans les pages qui suivent, est né le 22 mai 1828 et baptisé le 23. Il a épousé en l'église St-Charles-Borromée d'Industrie, le 16 novembre 1852, Marie-Elmire Cornellier qui lui a donné neuf enfants; deux filles, Éléonore et Marie-Louise et un fils, Joseph-Alexandre ont survécu, les autres sont morts en bas âge, comme on le verra dans un prochain chapitre.

**François-Xavier**, né le 22 novembre 1830 et baptisé le lendemain, est décédé à l'âge de 14 ans le 1<sup>er</sup> mai 1845, inhumé le 5.

## CHAPITRE II

### ***LA GESTATION DE L'HOMME***

Dès l'âge de cinq ou six ans, comme la plupart de ses contemporains, le tout jeune Eusèbe fréquenta la petite école du rang Sainte-Émérie, tout près de la maison paternelle. Cette école, la première du rang, fut ouverte en 1829 par les soins de Messire Louis-Moïse Brassard, troisième curé de Sainte-Élisabeth, ancien professeur et économie du Séminaire de Nicolet. Cette école



Eusèbe Asselin et son épouse Elmire Cornellier (Coll. J.-Hector Geoffroy)

était tenue dans la résidence de Pierre Lavallée, située à l'angle nord-est du rang Sainte-Émérie et du chemin de ligne de Joliette à Saint-Félix-de-Valois. La résidence actuelle de cet emplacement porte le numéro civique 3780, sur la terre portant le numéro actuel 444.

C'est à cette humble école de 1829 que le jeune Eusèbe apprit les rudiments de la religion, du français, de l'arithmétique, de l'histoire et du calcul mental, dans lequel il excellait de façon remarquable. Il reçut en outre au foyer paternel une solide formation que toute sa vie prouvera éloquemment.

Dès l'âge de 15 ans environ, donc vers 1843, manifestant déjà son esprit d'initiative, le jeune Eusèbe se rendit à Berthier, alors le centre commercial de toute la région, où il s'engagea comme commis dans un magasin général, dont le propriétaire avait nom Leclaire, en vue de s'initier au commerce. La suite des événements prouvera amplement qu'il économisait avec sagesse le peu qu'il gagnait. C'est au début de son stage au magasin de Berthier qu'il eut la douleur de perdre sa mère Marguerite Bérard dit Lépine, décédée le 2 avril 1845, âgée de 50 ans. Eusèbe était alors âgé de 16 ans.

### **Son séjour en Nouvelle-Angleterre**

Parvenu à sa majorité, en vue d'une nouvelle expérience dans le commerce, Eusèbe se rend au Connecticut, probablement en 1849, d'où il reviendra à l'automne de 1852 pour se porter acquéreur d'une propriété et ensuite contracter mariage avec celle qu'il fréquentait depuis quelques années.

Le 10 novembre 1852, devant le notaire J.O. Leblanc, Eusèbe Asselin achetait de Louis Benois dit Laforais, un emplacement avec une maison en construction, situé sur la «Place du Marché au village d'Industrie». Dans ce contrat, on le dit commerçant aux États-Unis. À noter que Louis Benois, premier propriétaire avait obtenu, le 27 septembre 1852, la concession de ce terrain n° II, actuellement au numéro 286 du cadastre de la ville de Joliette. C'est probablement sur cette propriété qu'il établit son commerce à son arrivée en 1855 au village d'Industrie, comme on le verra plus loin.

### **Son mariage au village de l'Industrie**

Le 16 novembre 1852, avant-midi, Eusèbe Asselin signait un contrat de mariage avec Demoiselle Marie-Elmire Cornellier, fille majeure de Sieur Olivier Cornellier dit Granchamp et de feu Nathalie Beaudiac (sic) dit Lamontagne. Étaient présents : Joseph Asselin, père, Cuthbert Asselin et Émérance Marcil, son frère et sa belle-sœur. Du côté de la future épouse s'y trouvaient Olivier Cornellier, père, et sa deuxième épouse Judith Chenevert, Valérie Cornellier, sa sœur, Pierre Gravel et Nathalie Cornellier, son beau-frère et sa sœur, enfin Joseph Mayer, ami et futur époux de Valérie Cornellier.

Les époux conviennent d'un contrat en communauté de biens et chacun y apporte sa part. Pour le futur époux Eusèbe, il s'agit de « divers effets de commerce au Connecticut et un emplacement situé devant le Marché Bonsecours, au village d'Industrie.» Pour sa part, la future épouse Elmire apporte

M. Et  
 Eusèbe Asselin apres la publication d'un seul bon des mariage entre  
 Eusèbe Asselin négociant, domicilié dans l'Etat de  
 Et Connecticut, Nouvelle Angleterre, fils unique de  
 M. Elmyre Joseph Asselin cultivateur et de feu Marguerite  
 Corneliu. Berard dit Léchine, le s<sup>e</sup>me Elizabeth, d'une part Et  
 Marie Elmyre Corneliu, domiciliée du lieu; Mme na  
 iure Olivier Corneliu dit Grandchamp cultivateur et  
 de feu Natalie Bonduac dite Lamontagne, de cette paroisse  
 d'autre part, ces étant déconsent aucun en sécherement  
 au dit mariage. Nous, nos parents, témoin, vicaires de notar et  
 cire du lieu, avons reçu leur mutual consentement et leur  
 avons donné la bénédiction nuptiale en présence de  
 Joseph Blaize, Hubert Asselin Olivier Corneliu qui  
 amies des époux ont signé auz envoys —  
 Eusèbe Asselin Pierre Gravelle  
 Elmyre Corneliu Natalie Corneliu  
 Léonard Ivan Merelle Valérie Corneliu  
 Olivier Corneliu Joseph Blaize  
 —  
 —  
 —

Acte de mariage d'Eusèbe Asselin à Elmyre Corneliu  
(Microfilms, Archives nationales de Québec)

« une somme de 300 livres qui lui revient de la part de feu sa mère, puis linge et meubles ». Suivent les conditions diverses usuelles.

Le même jour du contrat, soit le 16 novembre 1852, en l'église de la paroisse St-Charles-Borromée d'Industrie, devant Messire Antoine Manseau, curé, grand-vicaire, « Eusèbe Asselin, négociant, domicilié dans l'État du Connecticut», fils majeur de Joseph Asselin, cultivateur, de Ste-Élisabeth, et de feu Marguerite Bérard dit Lépine, épousait Demoiselle Marie-Elmire Cornellier, fille majeure de Olivier Cornellier dit Granchamp<sup>1</sup> et de feu Nathalie Beaudiac dit Lamontagne, nous, prêtre, soussigné, vicaire général, curé du lieu, avons reçu leur mutuel consentement et leur avons donné la bénédiction nuptiale en présence de Joseph Migué, Cuthbert Asselin et Olivier Cornellier qui, ainsi que les époux, ont signé avec nous.

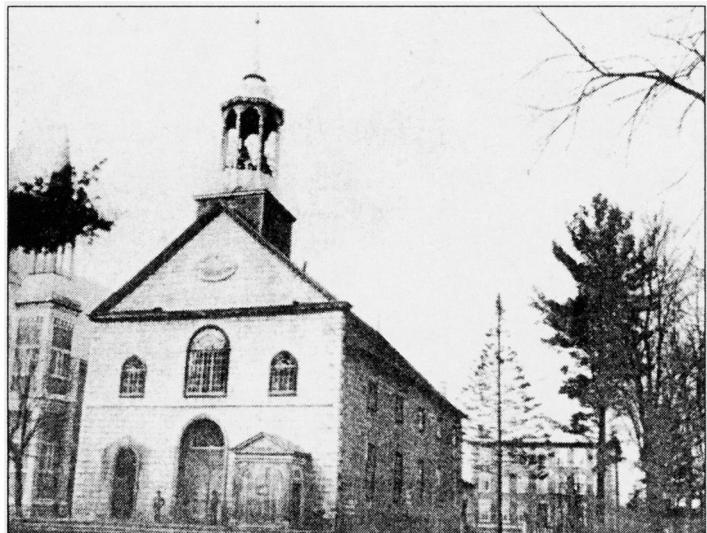
Ont signé l'acte : Marie-Elmire Cornellier, Eusèbe Asselin, Olivier Cornellier, Valérie et Nathalie Cornellier, Pierre Gravel et Joseph Millier.

---

<sup>1</sup> Il était le frère de Hippolyte Cornellier, de Ste-Élisabeth, qui fut député au Fédéral, de 1863 à 1867, et qui vota en faveur de l'Acte de la Confédération. Tous deux étaient fils de Joseph Cornellier dit Granchamp et de Marie Cadet, sœur du notaire F.-X. Cadet (1796-1832).

## Eusèbe et Elmire à Burlington

Les nouveaux mariés sont-ils demeurés plusieurs jours dans leurs familles? La maman de l'épouse était décédée depuis le 12 février 1834 et celle de l'époux depuis le 2 avril 1845. Et vu les exigences du commerce à Burlington, petite localité située à environ 12 milles de Hartford, Connecticut, on peut supposer qu'ils ne tardèrent pas à repartir.



Première église de Joliette construite en 1842, où se sont mariés Eusèbe Asselin et Elmire Cornellier.  
(Tiré de *Regards sur l'église cathédrale et le diocèse de Joliette*)

Le 18 août 1853, naissait leur premier enfant, Marie-Louise, qui a pris le nom de Sœur Marie-Eusèbe, chez les Sœurs de la Providence. Voici copie de l'acte de son baptême, le 21 août 1853, à New-Britain, près de Hartford, Connecticut, et dont copie nous a été envoyée par la Révérende Sœur Frenette, archiviste de la Communauté.

«August 21st 1853, I baptised Mary-Louisa born 18<sup>st</sup> of the same month, of Eusebius Asselin & Almyre Grashow. Sponsors Dusham & Lucy Stone.»

«Please excuse the bad spelling of the french names as I am Irishman and do not know the french language. »

L. Daly, c. Pastor

Eusèbe Asselin et Elmire Cornellier demeuraient à Burlington, Connecticut, où ils tenaient commerce, ce que nous fait découvrir un contrat signé le 21 novembre 1853 à Hartford, à l'achat d'un terrain, propriété de Olivier Ducharme.

Pourquoi le baptême de l'enfant a-t-il eu lieu à New-Britain, à neuf milles de Burlington? L'annuaire des diocèses et des paroisses des États-Unis nous signale la présence d'une église catholique à New-Britain et aucune à Burlington, au Connecticut.

Eusèbe Asselin avait invité Olivier Ducharme, de Canton, Connecticut, comme parrain de sa fille pour l'excellente raison que Olivier Ducharme était son ancien voisin au rang Sainte-Émérie, de la paroisse Sainte-Élisabeth, ce que note M. le curé Dupuis, lors de sa visite de paroisse en 1865, et qui est confirmé en outre par le rôle d'évaluation foncière de 1890. La terre numéro 342 de Dame veuve Olivier Ducharme, dont l'héritier sera son fils Joseph, est voisine de la terre natale d' Eusèbe Asselin, portant le numéro 341.

## Le retour au pays natal

C'est au printemps de 1855, semble-t-il, que M. et Mme Eusèbe Asselin reviennent au pays natal et élirent domicile dans la paroisse St-Charles-Borromée, au village d'Industrie, où un deuxième enfant naît le 13 septembre 1855, baptisé sous les prénoms de Maxime-Aurèle. Malheureusement, l'enfant décédait deux jours plus tard. Dans l'acte d'inhumation, on le dit «fils de Eusèbe Asselin, négociant du lieu».

Bon nombre de nos concitoyens, émigrés aux États-Unis, revinrent au pays natal. Eusèbe Asselin et Olivier Ducharme furent de ceux-là. Lorsque Messire Joseph Quevillon, cinquième curé de Sainte-Élisabeth, partit au début de l'année de 1850 pour Burlington au Vermont, quelle ne fut pas sa surprise d'y rencontrer tant de canadiens-français! Selon Rameau de Saint-Père, le nombre d'émigrants était d'environ 25 000 en Nouvelle-Angleterre. À signaler ici que M. Joseph Quevillon, ptre, fut le fondateur de la première paroisse canadienne-française en Nouvelle-Angleterre, St-Joseph de Burlington, au Vermont, fondée en avril 1850.

## Résidence et commerce au village de l'Industrie

À son arrivée au village d'Industrie, M. Asselin possédait déjà deux propriétés sur la « Place du Marché », aujourd'hui Place Bourget : le 10 novembre 1852, par contrat signé devant J.-O. Leblanc, N.P. du lieu, il avait acquis de « Louis Benois dit Laforais », la propriété n° II, (actuel n° 286) « avec maison en construction ». C'est très probablement sur cette propriété que M. Asselin tint d'abord son commerce, car il y fit construire « écurie, hangar et autres bâtisses ». Il revendra cette propriété à Georges McGowen, boucher, le 5 février 1867, alors que sa propriété numéro 240, située à l'angle sud-est de la rue Manseau et de la Place Bourget, était réalisée et organisée.

La seconde propriété lui avait été vendue par contrat signé, le 21 novembre 1853, devant Me Brown, avocat de Hartford, Connecticut, par Olivier Ducharme « of Canton, county of Hartford and State Connecticut », pour le prix de deux cents dollars à la satisfaction « of Eusèbe Asselin of Burlington in said county and state.» C'était une propriété sans construction, mesurant cinquante-huit pieds en front sur cent seize pieds en profondeur, bornée en front par le marché Bonsecours et en profondeur par la propriété de Charles dit Nazaire Chalut; d'un côté par la rue Manseau et de l'autre côté par les numéros 16 et 17 (l'actuel numéro 239).

À noter que Olivier Ducharme avait acquis ce terrain de Michel Roy, le 17 décembre 1852, par contrat signé devant le notaire J.-O. Leblanc. Michel Roy l'avait acquis par contrat, le 27 juillet 1852, signé devant le notaire Adol-

phe Magnan. C'était une concession de la part de la Corporation Épiscopale Catholique Romaine de Montréal.

C'est vraiment ce contrat du 21 novembre 1853, signé à Hartford, qui nous a fait découvrir le lieu de résidence et de commerce dans l'État du Connecticut, alors que tous les autres actes relevés n'indiquaient que le nom de l'État, comme lieu de résidence.

Arrivé au village d'Industrie depuis 1855, M. Asselin réalise l'achat d'un autre terrain de trois perches en front sur la rue Manseau et cinq perches en profondeur par contrat devant Me Barthélémy Vézina, le 14 septembre 1864, de Jean-Baptiste Guilbault. C'est l'actuel terrain numéro 241, occupé par la Station de service Petro-Canada, à l'angle des rues Manseau et Lajoie (alors rue St-Pierre). La résidence de quatre logis (en brique) de ce terrain numéro 241 fut la propriété, pendant de nombreuses années, de M. Elzéar Lapierre, marchand-tailleur en fourrure.

Voici enfin la dernière transaction qui permettra à Eusèbe Asselin de réaliser l'étendue de terrain nécessaire à l'organisation définitive de son commerce. Le 30 novembre 1865, par contrat signé devant Me B. Vézina, N.P. de la ville de Joliette, il échange sa propriété numéro 19, (actuel numéro 241), pour celle de son voisin, numéro 18, (actuelle partie 240), de Charles dit Nazaire Chalut, tonnelier du même lieu, dont la mesure était de trois perches en front sur la rue Manseau par neuf perches en profondeur. Ce qui formera avec la propriété numéro 63, (actuelle partie numéro 240), qu'il possédait

depuis 1853 à l'angle sud-est de la rue Manseau et l'actuelle Place Bourget (actuel emplacement de ESSO Impérial), la grande et imposante propriété numéro 240, dont la superficie était de 18 004 pieds anglais, ainsi citée dans le Livre et renvoi officiel de Joliette du 15 mars 1876.

Cette propriété avait la forme d'une équerre; la partie face à la Place Bourget (alors Place du Marché) mesurait 3 perches  $\frac{1}{4}$ ; la partie longeant la rue Manseau, 6 perches; la partie longeant les propriétés numéros 241, 242 actuels de la rue Lajoie (alors rue Saint-Pierre) mesurait 9 perches. À noter que la perche équivaut à 19 pieds, mesure anglaise. C'est sur cette grande propriété qu'Eusèbe Asselin construisit sa résidence, son magasin général et plusieurs constructions pour entreposer les marchandises où venait se pourvoir la population du district pour les fermiers et les entrepreneurs de chantier dans les forêts. Sa clientèle augmentait constamment et, par son labeur, il a ainsi créé un centre d'approvisionnement très prospère qui constituait le plus fort achalandage de la région.

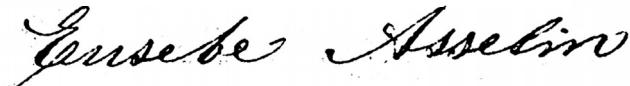


Dessin de la maison Eusèbe Asselin par l'auteur J.-Hector Geoffroy, qui a connu cette maison avant sa démolition.



Partie gauche de la maison Eusèbe Asselin vers 1900, deuxième voisin de la Banque d'Hochelaga.  
(Tiré du Journal Joliette)

Le 8 mars 1862, Eusèbe Asselin achetait aussi de son beau-père, Élie-Olivier Cornellier dit Granchamp, « cordonnier ci-devant de la paroisse Saint-Charles-Borromée, actuellement de Drummondville », deux propriétés « appartenant au vendeur pour les avoir reçues à titre de donation de la part de feu Olivier Cornellier dit Grandchamp, son père (décédé le 21 octobre 1860) en date du 26 novembre 1855 » : une terre au rang de la Visitation et une propriété avec maison et autres bâtisses, probablement la résidence du défunt, au village d'Industrie, numéro actuel 301 du cadastre de Joliette, sur la rue Saint-Charles-Borromée, sud (alors rue de l'Église). Ces achats semblent avoir été faits, à la lecture de l'acte, pour faciliter le partage des biens du défunt et aussi selon le testament de feu sa première épouse, Nathalie Beaudiac dit Lamontagne (décédée le 12 février 1834), dont l'exécution fut confiée à Eusèbe Asselin.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Eusèbe Asselin".

Sa signature le 8 mars 1862.  
(Acte notarié, numéro 2086, notaire Barthélémy Vézina)

Cette propriété numéro 301 du cadastre actuel, sera revendue par Eusèbe Asselin au « Dr John-James Sheppard, médecin-écuyer », à Joliette, le 3 février 1882. Il semble bien difficile d'admettre qu'Eusèbe Asselin y ait tenu son premier commerce, alors qu'il possédait déjà deux propriétés sur la Place du Marché, aujourd'hui Place Bourget. Cette demeure, qui plus tard portait les numéros civiques 105 et 107, fut la propriété de plusieurs familles, entre autres : Dr Sheppard, M. Filzpatrick, Barthélémy Sylvestre, Louis Lebrun, Gérard Pauzé, Mme Michel Schoiny, A. Aboussafy, aussi un certain Réjent. Pendant plusieurs années, ce fut résidence et magasin.

**Le Joliette de l'époque**

(Ajout de l'éditeur)

Avant de poursuivre l'histoire d'Eusèbe Asselin, il serait bon de situer le Joliette de l'époque et sa société au moment où il s'y est établi en 1855. Un survol historique est donc approprié afin de mieux cerner l'influence et l'importance de notre personnage dans son milieu.

Joliette tient son nom de son fondateur, le seigneur Barthélemy Joliette, notaire à l'Assomption. En épousant le 27 septembre 1813 à Lavaltrie, Marie-Charlotte Tarieu de Lanaudière, il devenait propriétaire d'une partie de la seigneurie de Lavaltrie que son épouse apportait en dot.

Ce n'est qu'en juin 1823, après treize ans de pratique notariale tout en gérant les affaires de la seigneurie de Lavaltrie et deux mandats comme député du Parlement canadien dans le comté de Leinster (l'Assomption), que M. Joliette entreprend le développement de sa seigneurie. Il choisit un site favorable à l'établissement d'une ville sur le bord de la rivière L'Assomption et amène avec lui les premiers arrivants qui s'affairent d'abord aux premiers chantiers de défrichement nécessaires à la construction d'un moulin à scie et d'un moulin à farine, premier jalon d'un développement industriel important qui fera naître le *Village de l'Industrie*, qui, en 1864, prendra le nom de son fondateur, *Joliette*. Il construit également un pont (pont des dalles) en 1823, pour faciliter l'accès des deux côtés de la rivière l'Assomption.

En 1828, il jette les fondations de son manoir seigneurial qu'il doit reconstruire deux ans plus tard après l'incendie du premier. S'en suit la construction d'un moulin à avoine en 1835 et d'un second moulin à scie l'année suivante. Les habitants de l'Industrie et des paroisses environnantes verront même naître le premier marché public en 1837.

Le développement industriel de sa seigneurie prenant de l'importance et attirant de nouveaux résidents, M. Joliette fait construire une église à ses frais en 1843 et un presbytère en 1844, avec la permission de l'évêque de Montréal, Mgr Bourget. Le premier curé résident de la paroisse dédiée à St-Charles-Borromée, fut le Curé Antoine Manseau en 1843.

M. Joliette dote ensuite sa ville naissante d'une maison d'éducation répondant aux besoins du temps, le premier collège de Joliette, en 1845, qui sera dirigé par les Clercs de St-Viateur qui ouvrent par la suite un noviciat pour les futurs prêtres.

Entrepreneur alerte, M. Joliette a même établi en 1840, avec M. Edouard Scallon, une distillerie de whisky qui employait une trentaine d'hommes, mais qui a pris feu deux ans plus tard. Sa dernière entreprise de développement aura été la construction d'un chemin de fer destiné à relier son village au fleuve St-Laurent à Lanoraie, ceci juste avant son décès.

M. Barthélémy Joliette s'est éteint le 21 juin 1850 à 62 ans, dont 25 passés dans son village de l'Industrie devenu Joliette. En février, il venait de

faire don des différentes constructions qu'il avait érigées pour ses censitaires : église, presbytère, collège, noviciat et terrains avoisinants, les uns à la Corporation Épiscopale de Montréal, les autres à la communauté des Clercs St-Viateur.

Si le seigneur Barthélemy Joliette a laissé son nom à la ville de Joliette, son épouse Marie-Charlotte Tarieu de Lanaudière a pour sa part prêté son nom à toute la région qui s'étend des Laurentides jusqu'à la Mauricie, et du fleuve St-Laurent jusqu'à St-Michel-des-Saints. Elle est décédée à Joliette, le 28 janvier 1871 à 75 ans. Leur générosité était remarquable.

À l'arrivée des premières Sœurs de la Providence à l'Industrie en 1852, c'est Madame Joliette qui les accueillit avec « beaucoup de politesse », en attendant la construction d'un couvent pour l'instruction et l'éducation des filles, commencé en 1853 par le curé Manseau grâce à des emprunts et à quelques souscriptions des gens du village et complété en 1860 avec la générosité de M. Édouard Scallon, juge public et bourgeois du village. En 1858, on y hospitalisait aussi des dames âgées. Une *Association des Dames de Charité* s'est alors formée pour aider les religieuses à leur fournir les soins nécessaires. La principale source de revenus des religieuses a longtemps été les recettes d'un bazar annuel organisé par les citoyens. En 1874, on y ajoutera un orphelinat.

La première chapelle Notre-Dame-de-Bonsecours leur servait de lieu de culte. C'était un lieu de pèlerinage couru. Construite en 1847 par la générosité

d'un groupe de citoyen sur un terrain donné par le notaire J.O. Leblanc, elle se trouvait située sur le lot 70 du terrier du seigneur Joliette.

C'est en 1875, à l'initiative de Père P. D. Lajoie, curé du lieu, que les Soeurs de la Congrégation Notre-Dame s'installent à Joliette pour se consacrer exclusivement à la direction d'une école pour les filles. Elles seront logées dans le Manoir seigneurial de Monsieur Joliette.

Au niveau culturel, Joliette avait une longueur d'avance sur les villages de l'époque. Les citoyens se dotent en 1855 d'un *Institut d'Artisans et Association de Bibliothèque* qui a pied-à-terre dans la Salle du Marché French. Il est fréquenté par l'élite intellectuelle de la ville s'intéressant aux lettres, à la musique, à la science et même à l'éloquence. Eusèbe Asselin sera de ceux-là. Trois ans plus tard, l'Institut achète un terrain sur la rue Manseau et construit un immeuble de deux étages pour se loger convenablement, les besoins des usagers le justifiant. Il comprenait une bibliothèque, une salle de lecture et de conférence et même un théâtre, sans compter le logement du gardien.

Vers 1850, Le village de l'Industrie devient de plus en plus prospère et populeux par le fait même. Son industrie prend plus d'envergure et le commerce également. Parce que les travailleurs viennent y chercher leur gagne-pain, tandis que dans les paroisses environnantes, le défrichement bat son plein, le petit village de l'Industrie devient un carrefour important.

Voilà en quelques lignes, le tableau de ce qui était en place au village de Joliette au moment où Eusèbe Asselin va y habiter avec sa famille en 1855.

## CHAPITRE III

### ***LA PREMIÈRE OEVRE***

#### **L'ÉTABLISSEMENT**

C'est certainement en vue d'un important commerce de bois de construction et de chauffage et aussi de l'établissement de quelques-uns de ses frères qu'Eusèbe Asselin, dès le 16 mars 1863, se portait acquéreur d'une étendue de terrain d'environ 325 arpents de superficie, dont une minime partie était défrichée, avec maison, étable et grange, située au 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon de la paroisse Saint-Jean-de-Matha.

À remarquer que les lots des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> rangs jusqu'au numéro 18 furent annexés à Saint-Jean-de-Matha le 22 novembre 1861, étant détachés de la paroisse de St-Gabriel-de-Brandon. Ce terrain fut vendu à l'enchère par Pierre-Rémi Chevalier, écuyer-shérif du district de Richelieu en son bureau au Palais de Justice de Sorel à « M. Eusèbe Asselin, commerçant du village d'Industrie, district de Joliette, étant le plus haut et dernier enchérisseur, étant la somme de mille cinq cent quarante dollars (1 540,00 \$) payée comptant...»

Quelques années plus tard, soit le 16 août 1866, devant Me Dieu-donné Désormiers, de Joliette, M. Asselin se portait acquéreur, au 10<sup>e</sup> rang du canton Brandon, d'une autre propriété, sans bâtisse cette fois, de 50 arpents de

superficie en forêt, ce qui lui permettra de développer son commerce de bois.

Dès l'été 1863, peu de temps après son achat au 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon, Eusèbe Asselin construisait son moulin à scie, ce que nous prouve un contrat passé et signé, le 16 juillet 1863, devant Me Urbain Lippé, de Saint-Jean-de-Matha à l'effet suivant : «... que MM. Jean Rival dit Bellerose, Charles Ayotte, Sévérin Tessier et Norbert Ducharme, dont les terres sont sillonnées par la décharge (Rivière Bayonne) du lac Berthier, renonçant, pour douze années à venir, à toutes réclamations pour dommages causés par la crue des eaux par suite de la construction d'une chaussée que M. Asselin érige actuellement sur ladite décharge, ainsi qu'un moulin à scie, usine et autres constructions...»

Ce contrat fut fait et signé « en la maison dudit Asselin, le 16 juillet 1863, au 5e rang du canton Brandon...» (Signé : E. Asselin      U. Lippé, n.p.)

Il nous semble bien, à la teneur de ce contrat, que les quatre signataires devaient être déjà des employés d'Eusèbe Asselin préposés aux constructions en cours et éventuellement à la coupe du bois en forêt, au sciage et au transport de ce bois de chauffage et de construction à Joliette.

## L'ARRIVÉE DE SES DEUX FRÈRES À SAINT-JEAN-DE-MATHA

Dès l'été 1863, Eusèbe Asselin invite deux de ses frères, Joseph et Hilaire Asselin, à s'établir au 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon sur un lot avec érablière. Dans les familles Asselin, la tradition maintenait encore il y a quelques années qu'Eusèbe Asselin avait établi trois de ses frères sur ses terres au canton Brandon. Dans les faits, il n'y en a que deux qui ont signé un contrat d'achat et seulement quelques années après leur arrivée sur les lieux. Le troisième n'y serait-il demeuré que très peu de temps? Il n'en existe aucun contrat, ni aucun acte de naissance, mariage ou décès aux registres de la paroisse de St-Jean-de-Matha. Aussi, peut-être y a-t-il eu confusion sur Alexandre Asselin le neveu à qui Eusèbe a vendu sa scierie et Alexandre son frère. Et les contemporains ne sont plus là pour nous éclairer davantage sur cette affirmation de tradition orale. D'après nombre de contrats consultés, il est de toute évidence qu'Eusèbe Asselin a aidé largement plusieurs de ses frères, neveux et nièces tout au long de sa vie.

Avant de poursuivre ce chapitre, il est bon de noter que les frères Joseph et Hilaire Asselin étaient tous deux cultivateurs au rang Sainte-Rosalie dit Sainte-Rose, de la paroisse Sainte-Élisabeth (devenu depuis 1925, territoire de la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes). Pour favoriser leur déplacement du point de vue pécuniaire, leur frère Eusèbe Asselin s'était porté acquéreur de leurs propriétés au rang Sainte-Rose, le 28 juillet 1871, qu'il leur paya comptant. Et ce n'est que plus tard qu'il leur vendit leurs lots du 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon, à Hilaire en 1879 et en 1882 à son neveu Alexandre, fils de son frère Joseph.

## Joseph Asselin et Geneviève Aubin-Lambert

Le premier à répondre à l'invitation fut Joseph Asselin, époux de Geneviève Aubin dit Lambert. La famille quitta le rang Sainte-Rosalie dit Sainte-Rose, de la paroisse Sainte-Élisabeth, très probablement dès le printemps de 1863, pour s'établir sur le lot numéro 4 du 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon. Sur ce lot existaient déjà résidence, étable, grange et autres constructions d'après le contrat du 16 mars 1863. C'est là que naquit le 12<sup>e</sup> et dernier enfant de la famille de Joseph Asselin et de son épouse Geneviève, le 26 juin 1864, baptisé sous les prénoms de Joseph-Athanase, décédé le 15 novembre de l'année suivante. Six d'entre eux sont morts en bas âge.



Maison de Joseph Asselin et Geneviève Lambert  
Aubin au rang Sacré-Cœur à St-Jean-de-Matha  
(Coll. J.-Hector Geoffroy)

Un de leurs deux fils survivants, Alexis, né le 9 août 1846, a épousé le 4 février 1868, Marie Goulet, fille de Benjamin Goulet et d'Éléonore Geoffroy, de Sainte-Élisabeth. Alexis fut cultivateur environ pendant trois ans sur la terre à St-Jean-de-Matha, puis au rang La Chaloupe, de la paroisse Saint-Charles-Borromée de Joliette. En 1875, il achetait de Pierre-Édouard McConville un

terrain sur la rue McConville de Joliette. C'est là qu'il décédait à 31 ans le 4 mars 1878, inhumé le 6. Marie Goulet épousera Jean-Baptiste Marion, père du premier médecin-chirurgien de Joliette. Elle est décédée le 24 février 1905, âgée de 56 ans, inhumée à Joliette avec son premier époux.

L'autre fils, Alexandre, s'est marié a Esther Clermont. C'est à lui qu'Eusèbe Asselin vendra sa scierie, comme on le verra dans un prochain chapitre.

La famille de Joseph Asselin comptait aussi quatre filles, toutes mariées à Saint-Jean-de-Matha : Hermine, le 20 août 1866 à Pierre Bonin; Céleste, le 9 janvier 1871 à Honoré Clermont; Marie, le 20 juillet 1875 à Léandre Roy et enfin Dorimène, mariée à Joseph Gravel le 3 juillet 1876.

Joseph Asselin est décédé le 19 juillet 1885, inhumé le 21 à l'âge de près de 72 ans, après avoir gagné sa vie et celle de sa famille sur cette propriété et à la scierie de son frère Eusèbe, et son épouse Geneviève Aubin Lambert, le 2 juillet 1901, chez sa fille Dorimène.

### **Hilaire Asselin et Henriette Aubin dit Lambert**

Le deuxième frère d'Eusèbe Asselin à s'établir au 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon, sur le lot no 2 fut Hilaire Asselin, époux de Henriette Aubin dit Lambert, sœur de Geneviève, épouse de Joseph Asselin. Hilaire est mon arrière-grand-père par sa fille Éloïse, épouse de Pierre Geoffroy, mon grand-père paternel.

Deux faits nous autorisent à fixer son départ du rang Sainte-Rosalie, dit Sainte-Rose, au printemps de 1871, soit huit ans après son frère Joseph; c'est qu'il dut tout construire, résidence et autres bâtisses. Le premier fait : son banc numéro 1 au petit jubé de l'église Ste-Élisabeth est loué en décembre 1871 pour l'année 1872 à son frère Urbain Asselin. Le second fait, c'est le mariage de sa fille Élisabeth avec Clément Rondeau le 8 janvier 1872 en l'église de Saint-Jean-de-Matha. Eusèbe Asselin ne vendit cette terre à son frère Hilaire que le 22 juillet 1879.

Hilaire consentit à ce déplacement, malgré son âge, à cause de l'avantage que lui procurait son frère Eusèbe Asselin d'y établir plus facilement ses deux fils, Anselme et Pierre. C'est ce qu'il fit dès 1882, alors âgé de 67 ans, en cédant à



Maison de Hilaire Asselin et Henriette Lambert-Aubin au rang Sacré-Cœur à St-Jean-de-Matha (Coll. J.-Hector Geoffroy)

Anselme Asselin, qui vient d'épouser Élisabeth Gravel (fille de Pierre et Nathalie Gravel) l'année précédente, une partie de sa propriété, soit une étendue de trois arpents de front sur vingt-cinq de profondeur avec une érablière. Et en 1885, par testament, il cérait à son fils cadet, Pierre, le reste de sa propriété, soit trois arpents et demi de front sur vingt en profondeur dont la largeur atteint

quatre arpents et demi, avec aussi une érablière. Pierre, qui se marie l'année suivante à une autre Élisabeth Gravel (fille de Jean-Baptiste et Emma Joly), aura soin de ses vieux parents jusqu'à leur mort dans leur résidence du 5<sup>e</sup> rang. Hilaire Asselin décédait le 31 janvier 1888, inhumé le 2 février âgé de 73 ans et la maman Henriette Aubin-Lambert le 17 octobre 1889, inhumée le 19, âgée de 68 ans.

En 1901, Pierre se porte acquéreur de la propriété, partie numéro 2, de son frère Anselme qu'il revendra à Joseph Laferrière en 1902 englobant l'érablière et tous les accessoires. En 1903, Pierre Asselin vend à Pierre Gravel sa propriété, partie numéro 2, ainsi que la propriété numéro 3 qu'il avait acquise en 1896, de Joseph Gravel, époux de sa cousine Dorimène Asselin (fille de Joseph Asselin et Geneviève Aubin-Lambert). La famille de Pierre Asselin quitte définitivement le 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon (dit du Sacré-Cœur) de la paroisse Saint-Jean-de-Matha, pour la paroisse Saint-Gabriel-de-Brandon, sur la terre numéro 435 au 4<sup>e</sup> rang du même canton. La résidence porte le numéro civique 1690, où Pierre est décédé le 28 mars 1922, inhumé le 30, à 56 ans. Élisabeth est décédée le 22 octobre 1950, à près de 84 ans.

La propriété de Pierre Asselin, comprenant au moment de la vente les lots parties numéros 2 et 3 du 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon, appartient actuellement à M. Léo Champagne depuis 1981, année aussi de la réorganisation de l'érablière en y construisant une spacieuse cabane à sucre. En 1983-1984, M. Champagne construisait une belle résidence de style canadien, englobant l'ancienne plus que centenaire, dont le numéro civique est 820.

## « UNE RACE DE SCIEURS DE BOIS; SIX GÉNÉRATIONS »<sup>2</sup>

### **Eusèbe Asselin et la première génération**

Eusèbe Asselin demeurera propriétaire du lot numéro 4 sur lequel était située la scierie jusqu'en 1882. Deux raisons l'y incitaient : l'exploitation du bois sur ses terres et le bon fonctionnement de la scierie. Il est certain et hors de tout doute qu'il veilla de très près à son entreprise, puisqu'il en fit un très grand succès.

C'est seulement le 16 septembre 1882, qu'il vendit cette propriété numéro 4, ainsi que la scierie et l'érablière, à son neveu Alexandre Asselin, fils de Joseph et Geneviève Aubin dit Lambert. C'est probablement ce dernier qui, vu son âge et sa santé, préféra que la vente fût faite à son fils Alexandre Asselin marié à Esther Clermont et déjà père de trois garçons. Joseph Asselin décédait justement trois ans plus tard, comme nous l'avons vu plus haut.

### **Alexandre Asselin, la deuxième génération**

Troisième fils de la famille, Alexandre Asselin est né le 8 juillet 1844. Il a épousé à Saint-Jean-de-Matha le 7 janvier 1867, Esther Clermont, fille mi-neure d'Onésime Clermont et de Rose Naud. À la fin de la même année, le 25

---

<sup>2</sup> Titre, on ne peut plus juste, tiré de « Les Asselin, histoire et dictionnaire généalogique des Asselin en Amérique» par Mme Jacqueline Faucher-Asselin. 1981. p. 116.

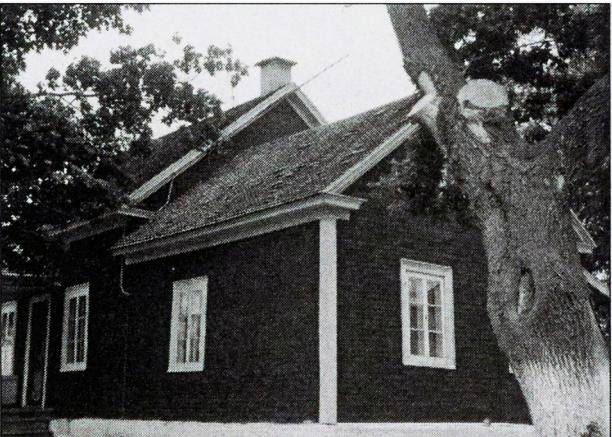


**Alexandre Asselin et son épouse, Esther Clermont.** (Coll. J.-Hector Geoffroy)

décembre, par contrat à réméré, puis définitivement le 28 décembre 1868, il se portait acquéreur de la terre numéro 36 de Michel Mailloux, du 6<sup>e</sup> rang du canton Brandon, « avec maison, grange et autres constructions dessus construites ». C'est en face de cette résidence que sera construite en 1876 par Eusèbe Asselin, la petite chapelle dédiée au Sacré-Cœur-de-Jésus.

Alexandre Asselin et Esther Clermont ont eu quatre fils dont le dernier Adélard est décédé en bas âge. Ce sont : Joseph marié à Cordélie Roch, Hormidas marié à Délia Clermont et Athanase marié à Arthémise Belleville. Ils ont d'abord vécu dans leur maison sur le lot numéro 36 sis au 6<sup>e</sup> rang du canton Brandon à Saint-Jean-de-Matha, face à la chapelle construite par Eusèbe Asselin dans le rang Sacré-Coeur ou rang Guillaume.

C'est probablement peu d'années après la mort de son père en 1885, qu'Alexandre Asselin alla vivre sur la terre numéro 4 qu'il avait acquise de son oncle Eusèbe Asselin en 1882. Le 21 septembre 1898, Alexandre Asselin avait la douleur de perdre son épouse, Esther Clermont, âgée seulement de



Maison d'Alexandre Asselin et Esther Clermont dans le rang Sacré-Cœur à St-Jean-de-Matha.  
(Coll. : J.-Hector Geoffroy)

48 ans, après 31 ans de mariage. C'est alors que sa vénérable maman, Geneviève Aubin dit Lambert, qui logeait chez lui, s'en alla vivre chez sa fille Doriémène Asselin, épouse de Joseph Gravel, cultivateur sur la terre numéro 3, voisine de celle de son frère Alexandre. C'est ce que nous apprend une convention signée, le 16 février 1900, entre Alexandre Asselin et Joseph Gravel. L'aïeule Geneviève y est décédée le 2 juillet 1901, âgée de 81 ans.

Alexandre Asselin devenu veuf, se remarie à Demoiselle Agnès Chrétien (fille de Michel et Émérance Minville), le 13 mai 1901 à St-Gabriel-de-Brandon où il ira vivre désormais, après donation de sa propriété de Saint-Jean-de-Matha à ses fils Joseph et Athanase. Alexandre y est décédé le 26 septembre 1925 à 81 ans et y fut inhumé le 28, de même que sa deuxième épouse Agnès Chrétien qui lui survécut jusqu'au 7 octobre 1929, aussi âgée de 81 ans.

Pour ce qui est du deuxième fils d'Alexandre Asselin, Hormisdas, né le 2 octobre 1870, il fut élève au collège de Joliette de 1885 à 1889, 43<sup>e</sup> cours. Il épousa le 26 février 1894, Délia Clermont (fille d'Onésime Clermont et d'Ernestine Roberge). Hormisdas fut marchand de lingerie pendant plusieurs années à Joliette, aujourd'hui Place Bourget, à cette époque Place Lavaltrie. Sa résidence était située à l'angle des rues St-Louis et St-Joseph, face au terrain de stationnement du Palais de Justice. Puis il fut marchand de fourrure à St-Jérôme où il est décédé le 29 août 1948, âgé de près de 78 ans et où il fut inhumé.

Le 28 mai 1894, Alexandre Asselin, après avoir travaillé à cette scierie depuis près de trente ans, faisait d'abord donation de la terre numéro 36, du 6e rang de Brandon, située dans le rang Saint-Guillaume ou Sacré-Cœur, à son fils aîné, Joseph, aussi scieur et commerçant de bois, qui y vivait probablement depuis qu'il avait épousé Cordélia Roch (fille d'Élie et Geneviève Girard) à St-Norbert, le 14 janvier 1890. Mais Joseph n'en sera propriétaire que très peu d'années puisqu'il la revendait à Odilon Gravel, le 5 octobre 1900, pour continuer le commerce du bois et même être beurrier pendant quelques années. Finalement, vers 1907, cette famille émigra à Woonsocket, R.I., où tous deux sont décédés : Joseph Asselin le 29 décembre 1938, à l'âge de 70 ans, et son épouse Cordélia Roch le 5 novembre 1936, âgée de 65 ans, tous deux inhumés au cimetière du Précieux-Sang. Plusieurs de leurs descendants vivent encore au Rhode Island.

## Athanase Asselin, la troisième génération

Revenons au 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon. Le 26 décembre 1898, trois mois après le décès de sa première épouse, Alexandre Asselin cède d'abord à son fils aîné Joseph une partie de sa terre numéro 4, soit 2 arpents 1/8 sur 14 arpents en profondeur, au 5<sup>e</sup> rang de Brandon. Deux ans plus tard, le 11 janvier 1900, il cède ensuite l'autre partie de cette terre à son fils cadet, Athanase, qui avait épousé Arthémise Belleville (fille de Thaddée et Justine Landreville), le 15 février 1898, à Sainte-Émérie-de-l'Énergie. Cette cession comprend « un certain moulin à scie érigé sur le lot numéro 4, y compris tous les agrès, instruments, outillages servant à le faire mouvoir ainsi que le terrain nécessaire autour dudit moulin et sur le bord de la rivière (Bayonne) pour placer le bois, madriers, planches, croûtes avec droit de passage pour communiquer au chemin public... joint à la présente donation le droit d'utiliser pour lui tout le bois de commerce qu'il pourra et voudra prendre sur les terres du donateur, portant les numéros 71 et 76 au 7<sup>e</sup> rang du canton Brandon ... aussi de demeurer dans la maison du donateur sans nuire toutefois audit donateur et de se servir en commun avec lui des hangars, laiterie et dépendances d'ici la Toussaint prochaine ».

Le 23 décembre de la même année 1900, Alexandre Asselin cède à son fils Athanase la partie qu'il s'était réservée en décembre 1898 de sa propriété numéro 4, soit 2 arpents 1/8 de front sur 11 arpents en profondeur, «avec toutes les bâties dessus construites ... sous la réserve en faveur du vendeur ... du droit à l'usage d'une chambre chauffée dans la maison pour y demeurer quand bon lui semblera ...».

Ce ne sera pas pour longtemps, puisqu'en 1901, après son second mariage à Agnès Chrétien en mai, Alexandre Asselin ira demeurer à Saint-Gabriel-de-Brandon.

Le 18 novembre 1904, Athanase Asselin sera enfin propriétaire des biens de son père Alexandre, excepté du numéro 70 au 7e rang du canton Brandon, qu'il n'acquerra que le 24 octobre 1910. En effet, le 11 janvier 1900, une partie du numéro 4, terrain du moulin, au 5<sup>e</sup> rang Brandon; le 23 décembre 1900, la partie du numéro 4 que son père s'était réservée le 11 janvier précédent et le 18 novembre 1904, les lots numéros 71 et 73, propriétés de son père Alexandre au 7<sup>e</sup> rang du canton Brandon. À noter que Athanase était aussi propriétaire, en société avec son frère Joseph, depuis le 23 juillet 1900, du lot numéro 60, avec moulin à scie, moulange, pouvoir d'eau et chaussée, une maison et dépendances, au 7<sup>e</sup> rang du canton Brandon, lot cédé par Basile Bonin.

Athanase Asselin, cultivateur, ne sera désormais que scieur et commerçant de bois de construction, car dès le 15 août 1908, il vendra à Eugène Bonin la terre paternelle numéro 4 au 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon, soit une superficie de 87 acres, à l'exception du moulin à scie et l'emplacement de deux arpents de superficie nécessaire à l'exploitation de son commerce de bois de construction. C'est alors qu'Athanase Asselin quitte le 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon, pour se fixer au village de Saint-Jean-de-Matha. C'était la dernière des familles Asselin à quitter ces lieux.

Considérant le débit de plus en plus faible de la petite rivière Bayonne, Athanase Asselin avait déjà acquis, le 22 septembre 1907, la part de la scierie, située au village de Saint-Jean-de-Matha, que possédait Madame Marie-Louise Lefebvre, épouse de feu Joseph Durand, en société avec Joseph Belleville, « comprenant un terrain avec construction abritant une fabrique de boîtes à beurre et une de meubles ...».

Deux ans plus tard, le 30 octobre 1909, il acquérait la part de Joseph Belleville et, par le même contrat, devant Me Amédée Dugas, notaire du lieu, il reprenait possession de son ancienne scierie du 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon, qu'il lui avait vendue le 1<sup>er</sup> mai précédent de la même année. Cette scierie qui ne pouvait fonctionner qu'à la crue des eaux au printemps, fut définitivement abandonnée vers 1918. Vers les années 1950, on pouvait voir encore les restes de la chaussée située presqu'en ligne droite en arrière de la résidence de M. Jean-Marc Gravel, numéro civique 870.

« Athanase Asselin, bourgeois » tel que le rapporte de registre, est décédé le 18 octobre 1948 à « 75 ans, 20 jours » à Saint-Jean-de-Matha et son épouse Arthémise Belleville en 1953.

## Une génération prolifique, la quatrième

À la suite d'un incendie de la scierie d'Athanase Asselin en 1919, il y a eu l'aventure du chemin de fer en Abitibi, puis, à son retour à Saint-Jean-de-Matha, Athanase reconstruisit la scierie et l'opéra pendant quelques années. Puis, le 1<sup>er</sup> juin 1924, avec toute sa famille, il déménage à Saint-Marc-des-Carrières, dans Portneuf.

À ce moment, lui-même et trois de ses fils s'impliquent dans l'industrie du bois. Albert, marié à Marie-Jeanne Gilbert et Adrien à Gabrielle Beauchamp, ces derniers respectivement l'aîné et le cadet de ses fils, forment une société et construisent une première scierie à Saint-Marc en 1925. Cette scierie sera la première de quatre dont les trois premières

Famille Athanase Asselin, quatre scieurs de bois, le père et trois de ses fils : Albert, Lionel et Adrien. De bas en haut et de gauche à droite : Simone, Athanase, Adrien, Arthémise Belleville, (la mère) Éliane, Albert, Lionel et Paul-Émile  
(Photo : famille Adrien Asselin)

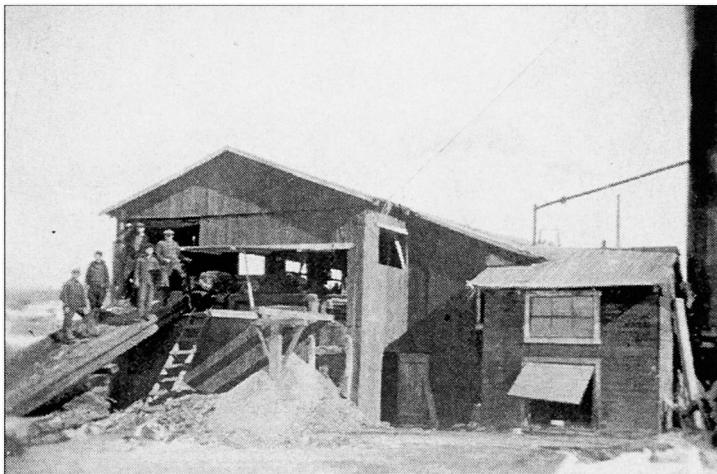


res ont été la proie des flammes en 1930, 1931 et en 1939, alors qu'Adrien en était seul propriétaire; la quatrième a été incendiée après son décès.

Pendant ce temps, le deuxième fils d'Athanase, Lionel, marié à Émiliana Comtois, établit une scierie à Rivière-à-Pierre, toujours dans le comté de Portneuf, scierie qu'il exploita pendant quelques années avant qu'il ne la vendre. Lionel a été propriétaire aussi d'une scierie à Ste-Julienne de Moncalm.

Albert, alors dissocié d'Adrien, s'établit à Saint-Alban, puis à Saint-Adelphe de Champlain, où il remet en marche une scierie qui tombait en ruines. Albert exploitera seul, puis avec ses fils, puis encore seul, cette scierie qui sera la proie des flammes vers 1965. Il reconstruira la scierie qu'il exploitera pendant quelques années avant de la vendre.

Pendant ce temps, Athanase qui était revenu définitivement à Saint-Jean-de-Matha, exploitait la scierie construite en 1921 et qu'il avait conservée même pendant son séjour à St-Marc.



**Moulin à scie des Asselin à Saint-Jean-de-Matha au village vers 1945.** (Photo : Bernard Asselin)

Cette scierie a par la suite été cédée à Lionel, de retour de Rivière-à-Pierre et de quelques autres emplois entre temps, scierie qu'il exploita pendant de nombreuses années avant de la céder lui-même à son tour à son seul fils Bernard, lui aussi établi à Saint-Jean-de-Matha.

### Suite et fin

Bernard Asselin, fils de Lionel et Émiliana Comtois, est né à La Sarre en Abitibi le 19 août 1925. Il s'est marié à Augustine Desroches et ils ont eu 7 enfants dont 2 sont décédés en bas âge. Après avoir exploité cette scierie



**De gauche à droite : Bernard Asselin et son père Lionel, MM. Champagne et Joly.**  
(Photo : Bernard Asselin)

pendant plusieurs années, Bernard décide de construire une nouvelle scierie au nord de Saint-Jean-de-Matha, dans le rang du Sacré-Cœur, non loin de celle construite par Eusèbe Asselin.

Après plusieurs années d'opération, cette scierie est elle aussi la proie des flammes en 1978. Reconstruite l'année suivante, Bernard exploite cette nouvelle scierie avec ses deux fils, avant qu'elle ne soit incendiée une nouvelle fois en 1980, puis reconstruite la même année. Ces deux fils de Bernard, Jean-Yves et Claude, sont donc de la sixième génération des scieurs de bois. Enfin, Bernard et ses deux fils exploiteront une dernière scierie à Saint-Gabriel-de-Brandon avant de la vendre et de mettre un point final à cette série de propriétaires de scieries ou moulins à scie, et cela de père en fils.

Nul doute qu'Eusèbe Asselin, le premier à établir une scierie au 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon à Saint-Jean-de-Matha, dans le rang du Sacré-Cœur dit aussi rang Guillaume, serait des plus heureux de constater la persévérence et la ténacité de ses neveux et arrière-neveux, malgré les sept incendies et autres difficultés, à en dégager les ruines et reconstruire scierie après scierie de père en fils, pendant plus de 120 ans, exploit plutôt rare. Le récit peut paraître à certains un peu long, mais exercer ce métier de scieur de bois avec une telle opiniâtreté méritait, croyons-nous, beaucoup plus que d'être souligné. Donc notre admiration et chapeau bas!

## Eusèbe déteint sur son neveu Alexandre Asselin

Depuis plusieurs années, il y avait une fromagerie sur le lot numéro 2 au canton Brandon, propriété d'Anselme Asselin marié à Élisabeth Gravel, cultivateur et fromager, fils d'Hilaire, tel que nous le révèle un contrat de vente, le 8 décembre 1896, à son cousin Joseph Gravel, époux de Dorimène Asselin, (fille de Joseph et Geneviève Aubin-Lambert),

*« une certaine bâtisse servant à la fabrication du fromage, érigée sur le lot numéro 2 au 5<sup>e</sup> rang du township Brandon ... avec ensemble tous les matériaux, ustensiles, vaisseaux et outillages servant à la fabrication du fromage, tel que le possède et s'en sert ledit vendeur ... la bâtisse devra être enlevée ... ». « Fait et signé en présence de Louis Cyr, athlète de ladite paroisse, comme témoin ». (Signé : A. Asselin et Amédée Dugas, N.P.)*

C'est trois ans plus tard, le 2 mars 1899, par contrat devant Me Amédée Dugas, notaire du lieu, qu'Alexandre Asselin (marié à Esther Clermont) qui exploite alors la scierie d'Eusèbe Asselin, « passe un acte de société pour l'établissement d'une fabrique de beurre et de fromage » avec des cultivateurs du canton Brandon dont voici les noms : Alexandre Asselin, Georges Rondreau, Pierre Asselin, Pierre Gravel, Georges Beausoleil, Ephrem Tessier, Joseph Asselin, fils, Odilon Gravel, Joseph Pilon, Octavien Pilon, Eugène Gravel et Pierre Gravel, fils.

Le nom de la société sera : «La Fabrique de beurre de Brandon». Lesdits associés contribueront également avec dépenses de ladite Société et partage-

ront les profits. Suivent six signatures dont les noms sont soulignés ci-dessus. Ce contrat fut fait et passé en la demeure d'Anselme Asselin. À noter toutefois que Pierre Asselin savait signer son nom, comme il apparaît dans d'autres contrats et actes civils.

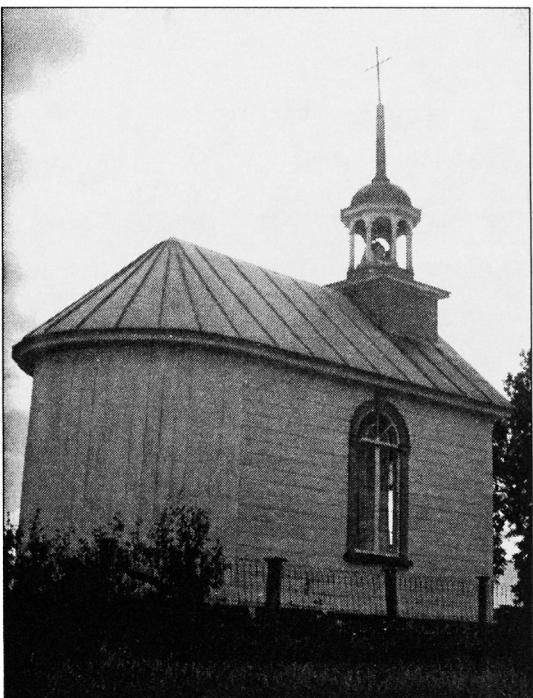
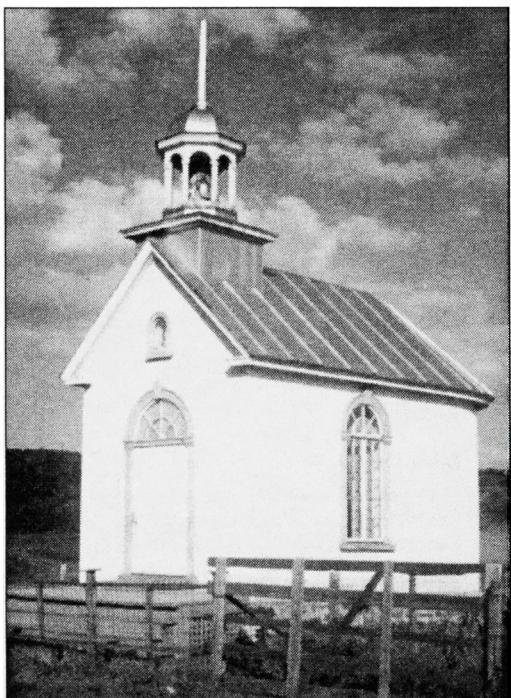
À la même Assemblée, furent élus Georges Rondeau, comme président, et Pierre Gravel comme vice-président. Tous deux étaient autorisés à engager un secrétaire-trésorier. Nous ignorons le nom de l'élu. Le beurrier et fromager fut Anselme Asselin. Fut-il en même temps le secrétaire-trésorier? Pour l'avoir moi-même très bien connu, Il était sûrement bien qualifié pour remplir cette tâche. Alexandre Asselin était également apte à assumer ce poste de secrétaire-trésorier, lui que Madame Jacqueline Faucher-Asselin décrit, d'après les petits-enfants qui ne l'ont connu qu'après sa retraite, comme « un grand Monsieur, de taille imposante, endimanché, bottines cirées, chemise blanche et cravate, jusqu'à son décès le 28 septembre 1925, à l'âge de 81 ans ». À noter que cette société était une coopérative sans le nom.

Cette fabrique de beurre et de fromage fut construite sur l'emplacement de l'ancienne fromagerie, sur le lot numéro 2, près de la demeure d'Anselme Asselin, beurrier et fromager de la nouvelle fabrique, d'après le témoignage de M. Omer Desrosiers, vivant dans le voisinage depuis sa naissance. Et toujours selon le même témoin, cette beurrerie fit place, après quelques années, à un simple poste d'écrémage qui finalement fut démolí le 12 octobre 1927, jour bien remarquable pour M. Desrosiers, puisque c'était le jour de son mariage ...!

Anselme Asselin fut beurrier au 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon bien peu de temps. En 1901, il vendait sa terre partie numéro 2 à son frère Pierre et se portait acquéreur d'une beurrerie à Sainte-Émérie-de-l'Énergie au rang St-Joseph, tout près de la rivière Noire, lieu aujourd'hui occupé par un terrain de camping. Joseph Asselin fils aurait succédé à Anselme comme beurrier à la fabrique du 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon jusqu'à son départ vers 1807 pour Woonsocket, dans le Rhode Island.

## CHAPITRE IV

### ***LA CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR***



**Chapelle du Sacré-Cœur à St-Jean-de Matha, rang Sacré-Cœur ou rang Guillaume.**  
(Coll. J.-Hector Geoffroy)

Sur un petit coteau du lot numéro 4, partie du domaine acquis le 16 mars 1863, au 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon de la paroisse Saint-Jean-de-Matha, Eusèbe Asselin fait construire une petite chapelle en l'honneur du Sacré-Cœur-de-Jésus<sup>3</sup>. La tradition entretenue de génération en génération dans les

<sup>3</sup> Le nom actuel « rang du Sacré-Cœur » donné à la route tracée entre le 5<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> rang de ce canton, le fut certainement par les paroissiens du lieu dès la construction de cette chapelle.

familles Asselin et celles des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> rangs du canton Brandon, nous rapporte qu'il construit cette chapelle en reconnaissance au Sacré-Cœur-de-Jésus pour avoir réalisé des succès remarquables dans ses entreprises commerciales tant à Joliette que dans son commerce du bois au 5<sup>e</sup> rang de Brandon.

C'est par l'intermédiaire de Messire David-Alexandre Gravel, curé de la paroisse Saint-Jean-de-Matha, qu'Eusèbe Asselin pria sa Grandeur Monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, de lui accorder la permission de construire une chapelle dédiée au Sacré-Cœur-de-Jésus.

Voici cette lettre suivie de la réponse immédiate de Mgr Bourget :

« *À Sa Grandeur Monseigneur Ignace Bourget, Évêque de Montréal*

*Monseigneur,*

*Conformément aux instructions que j'ai reçues de votre Grandeur au sujet de la chapelle que M. Eusèbe Asselin, de Joliette, veut faire bâtir sur la terre qu'il possède dans la paroisse de Saint-Jean-de-Matha, la présente est pour demander à votre Grandeur la permission de bâtir sur les lots de M. Asselin une chapelle dédiée au Sacré-Cœur-de-Jésus. Cette chapelle aura, je crois, dix-huit pieds par vingt pieds. Votre Grandeur m'a donné cette permission de vive voix, mais elle désire que j'en fasse la demande par écrit. Monsieur Asselin donnera à l'Église par acte authentique ladite chapelle et le terrain nécessaire. L'entreprise de la chapelle est donnée et avant longtemps tout sera terminé.*

*Comme votre Grandeur me l'a fait entendre, cette permission de bâtir une chapelle dans la paroisse de Saint-Jean-de-Matha sera donnée par écrit et conservée dans les archives de ladite paroisse de Saint-Jean-de-Matha.*

*Je suis, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.*

*D. A. Gravel, ptre »*

Voici copie de la réponse de Mgr Bourget :

*« Ignace Bourget, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, évêque de Montréal.*

*M. E. Asselin de la ville de Joliette, nous ayant exposé son pieux désir de bâtir, sur le terrain qu'il possède en la paroisse de Saint-Jean-de-Matha, une chapelle en l'honneur du Sacré-Cœur-de-Jésus.*

*Voulant accéder à la demande dudit E. Asselin et propager, autant qu'il est en nous, la dévotion à ce divin Cœur dans ce lieu reculé et solitaire et y répandre les grâces précieuses et abondantes attachées à cette salutaire dévotion, nous avons réglé ce qui suit :*

*1 – Une chapelle sera érigée à Saint-Jean-de-Matha sur le terrain offert par M. E. Asselin et nous chargeons M. D. A. Gravel, ptre, curé de ladite paroisse d'en fixer la place et d'en diriger les travaux.*

*2 – Cette chapelle aura vingt pieds sur dix-huit et devra être convenablement ornée et garnie de vases, ornements et linges nécessaires au saint sacrifice de la messe.*

*3 – Elle devra être entourée d'une palissade pour être à l'abri des incursions des animaux.*

*4 – Elle devra fermer à clef pour que personne ne puisse y aller qu'avec la permission de M. le curé ou de celui qu'il aura chargé d'y voir.*

*5 – Les prières qui s'y feront seront offertes à Dieu d'une manière spéciale pour les fondateurs et bienfaiteurs de cette chapelle tant qu'elle subsistera.*

*6 – Le terrain sera donné à la Corporation Épiscopale Catholique Romaine de Montréal pour servir et à toujours à l'usage de ladite chapelle du Sacré-Cœur de Jésus.*

*7 – Le présent décret demeurera déposé aux archives de ladite paroisse de Saint-Jean-de-Matha.*

*Donné à Montréal sous notre seing et sceau et contre seing de notre assistant, le dix-septième jour du mois de juin en l'année mil huit cent soixante-seize»*

*+Ig. V. de Montréal Par Monseigneur, P. Leblanc, chan. Assistant-secrétaire. »*

Voici copie du procès-verbal rédigé par M. le curé de Saint-Jean-de-Matha :

*« L'an mil huit cent soixante-seize, le sixième jour du mois de juillet, à quatre heures de l'après-midi, nous, prêtre, soussigné, curé de Saint-Jean-de-Matha, en vertu d'une commission spéciale à nous, donnée par Monseigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, nous nous sommes transportés sur le terrain de M. Eusèbe Asselin, et là, nous avons marqué la place d'une chapelle, devant être en l'honneur du Sacré-Cœur-de-Jésus, et désigné un terrain de quarante-six pieds de longueur sur trente-deux de largeur à peu près pour l'usage de ladite chapelle.*

*Monsieur E. Asselin était présent et a volontairement accédé à ma demande. En foi de quoi, nous avons signé le présent acte à Saint-Jean-de-Matha, le six mois de juillet de l'an mil huit cent soixante-seize».*

*D. A. Gravel, ptre, curé.*

Comme on le verra à la fin du présent chapitre, la chapelle a dû être déménagée.

## La construction

On remarquera que le contrat de construction de la chapelle signé par M. Asselin est du 12 juin 1876, date antérieure à celles des documents officiels : la requête de M. le curé est du 13 juin et la réponse de Mgr Bourget est du 17 juin de la même année, ce qui paraît étrange, pour le moins inconvenant. Mais la lettre de M. Gravel, curé, nous apprend qu'à la requête qu'il fit de vive voix à une date bien antérieure, Mgr Bourget avait donné une réponse verbale, en exigeant de consigner cette requête par un écrit officiel.

Le 12 juin 1876, un contrat numéro 1241 à cet effet fut signé en l'étude de Me Dieudonné Désormiers, N.P. de Joliette, entre Eusèbe Asselin, marchand, et Damien Tremblay, menuisier-entrepreneur, tous deux de Joliette, pour les fins de cette construction, à l'effet de :

*« Faire et parfaire ... tous les ouvrages dans un plan que ledit Sieur Asselin a fait faire par le Révérend Messire Joseph Michaud, ptre. Demeurant au Collège de Joliette ... laquelle chapelle aura douze pieds de largeur sur vingt-quatre de profondeur et douze pieds de hauteur pour le carré ... ledit entrepreneur fera tous lesdits ouvrages : le solage, la charpenterie, la menuiserie, ferrures, peinture à l'intérieur et à l'extérieur, enduits et couverture en planches et bardaues, en outre faire une clôture<sup>4</sup> tout autour de ladite chapelle semblable à celle que M. B. Vézina a fait construire à sa résidence de Joliette. »*

---

<sup>4</sup> Cette clôture, plus que vétuste, n'a pas été renouvelée en 1960, lors du déplacement de la chapelle sur un site plus à l'est du petit coteau. D'ailleurs, l'environnement n'était plus le même.

*M. Asselin s'engage à fournir tous les matériaux nécessaires ... M. Tremblay s'engage à commencer ces ouvrages le dix-neuf juin courant et de les continuer sans interruption avec nombre d'ouvriers suffisants et de faire en sorte que ladite chapelle puisse être achevée vers la fin du mois d'août prochain ... le marché a été fait moyennant la somme de cent-vingt piastres, payée au fur et à mesure que lesdits ouvrages avanceront ...».*

Ce contrat fut signé par le notaire et les deux parties en l'étude dudit notaire à Joliette. (Signé : E. Asselin      D. Tremblay      D. Désormiers, N.P.).

Il semble bien que l'ameublement fut exécuté au printemps 1877, ainsi que l'achat des vases sacrés et accessoires nécessaires au culte divin.

La tradition entretenue jusqu'à nos jours dans les familles Asselin, nous rapporte que M. Asselin surveillait de près les travaux et que, étant bien ménager, lorsqu'un bocal était vide de sa peinture, il exigeait qu'il fut nettoyé très soigneusement. C'était l'époque où presque tout devait être réutilisé.

Le Père Joseph Michaud qui a préparé les plans de la chapelle construite par Eusèbe Asselin, est né le premier avril 1802 à St-Louis de Kamouraska. Il avait fait ses études classiques au collège Ste-Anne-de-la-Pocatière puis est entré au noviciat des Clercs de St-Viateur de Joliette en 1848. À l'invitation de Mgr Modeste Demers, il partit pour Victoria, Île de Vancouver, où il dirigea la construction de la première église catholique en Colombie-Britannique, église dont il a été aussi l'architecte. Cette église de bois avec ses quatre fenêtres latérales et son modeste clocheton fut la modeste cathé-

drale de Monseigneur Demers, évêque de Victoria. C'est dans cette cathédrale que le P. Michaud fut ordonné prêtre par Mgr Demers le 25 mars 1860.

Le Fr. A. Bernard, c.s.v. note que cette église-cathédrale de Victoria existe encore et sert de chapelle au couvent tenu par les Sœurs de Ste-Anne. Le P. Michaud est décédé à Joliette le 13 décembre 1902, âgé de 80 ans. (Notes tirées de l'ouvrage « Les Clercs de Saint-Viateur au Canada » tome I p. 275. Par Antoine Bernard, c.s.v.

## Bénédiction

Monseigneur David-Alexandre Gravel, curé à Saint-Jean-de-Matha, avait reçu tout pouvoir de la part de Mgr l'évêque de Montréal, de bénir la chapelle, la cloche et d'ériger le Chemin de la Croix.

Voici le procès-verbal de la bénédiction de la chapelle rédigé par M. le curé Gravel et conservé aux archives de ladite paroisse :

*« Le trente et un juillet (un dimanche après-midi) mil huit cent soixante-dix-sept, nous, prêtre, soussigné, curé de cette paroisse, nous nous sommes transportés sur les propriétés de Monsieur Eusèbe Asselin, situées dans ladite paroisse et, en vertu d'une permission spéciale de Monseigneur de Montréal, avons bénî solennellement et selon les cérémonies du Rituel Romain une chapelle bâtie sur les terrains de Monsieur Eusèbe Asselin et dédiée au Sacré-Cœur-de-Jésus. Cette bénédiction s'est faite au milieu d'un grand concours ».*

Procès-verbal de la bénédiction de la cloche :

« *Le trente-et-un juillet mil huit cent soixante-dix-sept, nous, prêtre, soussigné, curé de cette paroisse, en vertu d'une permission spéciale de Monseigneur de Montréal, avons béni solennellement une cloche pesant cent livres pour l'usage de la chapelle du Sacré-Cœur-de-Jésus, et nous lui avons donné les noms de Marie, Elmire, Eusèbe. Cette bénédiction a eu lieu au milieu d'un grand concours ». Signé : D. A. Gravel, ptre, curé.*

### **Le chemin de la croix**

Voici copie du décret émis par Mgr l'évêque de Montréal :  
*Édouard-Charles Fabre, évêque de Montréal.*

« *Vu la supplique à nous, présentée par Monsieur D. A. Gravel, nous avons autorisé en vertu d'un indult, le 22 octobre 1876, et nous autorisons par les présentes ledit D. A. Gravel à ériger par lui-même ou par tout autre prêtre de son choix, le Chemin de la Croix dans la chapelle, située sur la propriété de Monsieur Eusèbe Asselin, dans la paroisse de Saint-Jean-de-Matha, avec tous les Priviléges et Indulgences attachés par le Souverain Pontife, à bénir les Croix et Images de Stations, qui doivent être placées à cet effet dans ladite chapelle, et à dresser de tout procès-verbal à la suite du présent décret, conformément à la formule prescrite dans l'appendice au Rituel Romain.*

*Donné à Montréal, en notre Palais épiscopal, ce vingt-cinquième jour de juillet de l'an mil huit cent soixante-dix-sept ».*

*Édouard-Charles, év. De Montréal  
Par ordre de Monseigneur V. E. Lussier, sec. ad hoc.*

Et pour conformer la cérémonie, voici la copie du procès-verbal:

*« Ce trente et un juillet mil huit cent soixante-dix-sept, vu la demande par nous faite d'ériger le Chemin de la Croix dans la chapelle du Sacré-Cœur-de-Jésus, bâtie sur la paroisse de Saint-Jean-de-Matha, vu le Rescrit du Souverain Pontife en date du vingt-deux octobre mil huit cent soixante-seize, visé par Monseigneur l'Évêque de Montréal, qui autorise l'érection du Chemin de la Croix, pour établir cette dévotion dans son diocèse en y attachant les nombreuses indulgences dont il a été enrichi par les Souverains Pontifes. Nous, prêtre, soussigné, curé de Saint-Jean-de-Matha, délégué par Monseigneur de Montréal, avons fait solennellement la bénédiction des Croix et Images des Stations et les avons placées selon l'ordre et avec les cérémonies accoutumées selon l'ordre des Stations dans la chapelle du Sacré-Cœur-de-Jésus, bâtie sur la propriété de Monsieur Eusèbe Asselin dans la paroisse de Saint-Jean-de-Matha. Cette érection eut lieu au milieu d'un grand concours ».*

*D. A. Gravel, ptre, curé.*

« Au milieu d'un grand concours» écrit M. le curé Gravel. Ce fut certes un jour de grand bonheur pour M. et Mme Eusèbe Asselin et leurs grands enfants. C'était aussi un événement important pour les paroissiens de Saint-Jean-de-Matha et des paroisses environnantes, surtout à cette époque où la dévotion au Sacré-Cœur-de-Jésus était déjà répandue dans notre milieu depuis plusieurs années, grâce à l'influence de R. P. Cyrille Beaudry, c.s.v. supérieur du Collège de Joliette, apôtre infatigable de cette dévotion, surtout depuis son pèlerinage à Paray-le-Monial, en France, en 1875.

Il y eut aussi la présence probable de Messieurs les curés des paroisses voisines, de nombreux amis joliettains de M. Asselin et de membres de la grande famille Asselin. On peut supposer aussi la présence de M. Damien Tremblay, le constructeur-entrepreneur de la chapelle, ainsi que celle de l'architecte, le Père Joseph Michaud, quelques-uns de ses confrères et surtout du R. Père Cyrille Beaudry, supérieur du Collège, lui qui ne fut certes pas étranger au choix que fit M. Asselin de dédier sa petite chapelle au Sacré-Cœur-de-Jésus, alors qu'à cette époque, après les apparitions de Lourdes, ces petites chapelles de dévotion étaient surtout dédiées à la Sainte Vierge Marie. Il est regrettable que *La Gazette de Joliette et d'Industrie*, journaux de l'époque, n'aient pas même signalé un événement aussi important dans la vie de M. Asselin, marchand de la ville de Joliette.

## La donation

Le 15 novembre 1877, devant Me Barthélémy Vézina, N. P. de Joliette, Eusèbe Asselin, marchand du même lieu, signe un contrat par lequel il cède à titre de donation à la Corporation Épiscopale Cathédrale Romaine de Montréal, que représente le R. Père Pascal Lajoie, curé à Joliette :

*« un terrain de 60 pieds de largeur par 100 pieds de profondeur, situé dans le 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon, avec chapelle dédiée au Sacré-Cœur-de-Jésus, dessus construite, y compris les effets et vêtements nécessaires au culte divin qui se trouvent dans ladite chapelle ... pour et par ladite Corporation Épiscopale C. R. de Montréal et ses successeurs ... en jouir, user et disposer en pleine propriété. »*

Signé : E. Asselin, P. D. Lajoie, ptre, procureur, Barthélémy Vézina, N. P.

À remarquer les mesures du terrain dans ce contrat, qui sont conformes à l'acte officiel : 60 pieds de largeur et 100 pieds de profondeur.

Lors de la fondation du diocèse de Joliette en 1904, cette chapelle dédiée au Sacré-Cœur-de-Jésus, avec son terrain, fut transférée à la nouvelle Corporation Épiscopale C. R. de Joliette. C'était du vivant de M. Asselin puisqu'il est décédé le 6 septembre 1907, à l'âge de près de 80 ans. Cet événement dut le réjouir certainement.

### **La valeur architecturale**

Une étude au sujet de cette petite chapelle, fut faite à ma demande en juin 1955, par M. l'abbé André Lecoutey, prêtre français, artiste, membre des Ateliers d'art sacré et liturgique de Paris, fondés et dirigés par Georges Desvallières et Maurice Denis, dont il fut l'élève.

Voici copie de cette étude « *in extenso* », car le résumé serait injuste à l'auteur dont la compétence était bel et bien reconnue dans le domaine artistique et architectural. À noter que j'étais allé lui faire visiter cette petite chapelle à l'été 1954 et il en possédait quelques photographies.

*« Il serait bien dommage de détruire ou même de modifier ce petit édifice qui est charmant par ses proportions et sa modestie. C'est si rare de*

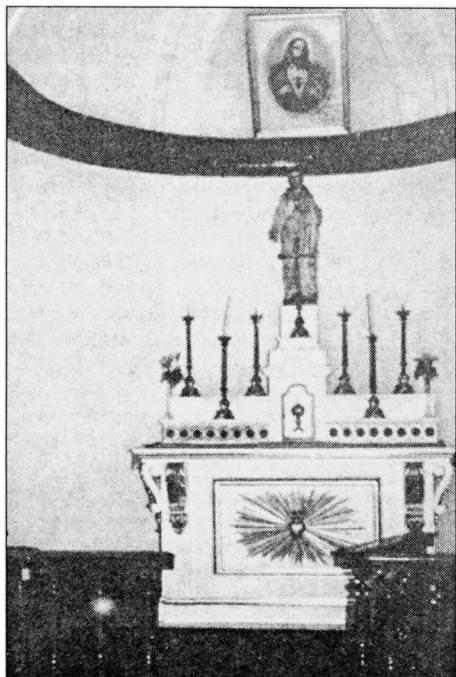
*trouver une construction à destination religieuse qui consente à paraître ce qu'elle est et ne cherche pas à éblouir le bon peuple! C'est d'ailleurs une qualité architecturale que les formes disent ce qu'elles ont à dire, et rien de plus; et il en est ainsi quand elles répondent exactement à leur fonction et à ce que l'on attend d'elles. Votre chapelle est une humble chapelle que son humilité exhause : « celui qui s'abaisse sera élevé ...» Ce n'est pas moi qui l'ai inventé. Ses formes très simples lui donne netteté et franchise. Comme elles circonscrivent juste l'espace exigé par sa destination, elles acquièrent des proportions justes, donc agréables. Voilà pour les formes et les volumes.»*

*« Sa décoration extérieure est aussi sobre que les lignes générales, et c'est exactement ce qu'il fallait. Le toit couvre, et rien d'autre, mais son inclinaison est donnée par l'adaptation à un pays de neige, d'où la justesse de son angle et de sa ligne. Il déborde pour la protection des murs et donne ainsi naissance à une corniche. Et celle-ci, agrémentée sur la façade par son gentil mouvement de retour (très canadien), tout en adoucissant la sécheresse des lignes, devient un élément décoratif tiré de l'architecture même, ce qui est le propre de la décoration. La courbe du plein-cintre qui coiffe la porte et les fenêtres rompt la monotonie des droites. Ce plein-cintre constitue d'ailleurs, dans une construction en bois, une imposte plus logique que l'arc brisé. Il est donc louable que, à cette époque où l'ogive était considérée comme indispensable pour tout édifice religieux, on ait résisté à la tentation d'employer ce dernier. J'ajouterais que des détails, comme les montants en forme de piliers qui encadrent la porte, les panneaux du ventail, dans leur simplicité toute classique complètent parfaitement l'ensemble, lui apportent un rien de délicatesse tout en respectant son esprit. La niche meuble bien le fronton esquissé par l'angle du toit et les retours de la corniche.»*

*« Le clocher définit l'édifice : sans lui, il serait une maisonnette, avec lui,*

*il devient une chapelle. Et il le fait avec une discréction basée sur la logique de sa fonction : un socle pour recevoir la claire-voie circulaire, comme la cloche à laquelle il est destiné, puis un toit. Tout autre élément, ou décoration, serait superflu. Et pourtant par son caractère, il impose son style à la chapelle.*

« *Tout le charme de l'intérieur tient incontestablement à son « cul-de-four », cette partie arrondie où se niche l'autel. Les moulures de la voûte épousent bien le mouvement et le soulignent, et la corniche assure leur liaison avec les murs. Cet ensemble très simple et sans prétention, mais sans sécheresse ni pauvreté, convient parfaitement à la destination de cette chapelle. Bien que dans le goût du XIX<sup>e</sup> siècle (époque effroyable pour l'art sacré!) l'autel n'est pas vilain. Il a l'avantage de n'imiter ni le gothique, ni la renaissance, ni le baroque. Il est ce qu'il est : le petit autel d'une petite chapelle, mais qui tout de même a été voulu un peu plus orné parce qu'il est la table du Saint Sacrifice. J'aime aussi les balustres de la clôture du chœur qui ne prétend pas à faire riche : ils ont un galbe – probablement courant à l'époque où ils ont été faits – qui leur conserve leur aspect de barreau sans en avoir la nudité. Avec l'autel, il donne un petit air digne et propre, très « comme il faut », cher aux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle; aujourd'hui un peu suranné, mais à cause de cela, plein du charme des modestes choses chargées de souvenirs.»*



Intérieur de la chapelle du Sacré-Cœur à St-Jean-de-Matha.  
(Coll. J.-Hector Geoffroy)

« *Et pour vous prouver que je ne donne pas des coups d'encensoir pour vous faire plaisir, j'ajoute qu'il est regrettable que ce petit chœur soit surchargé de trois statues et de stèles. Seul l'autel gagnerait en dignité et en aération. Pourquoi une statue du Sacré-Cœur-de-Jésus, alors qu'il y a déjà un tableau? Elle alourdit l'autel comme le tableau alourdit la voûte et en brise le mouvement. Il vaudrait mieux mettre ce dernier sous la corniche, à la place de la statue, qui est superfétation et production commerciale. Le tableau n'est sans doute qu'un chromo, d'une sensibilité aussi mièvre que la statue, mais il est «d'époque»; il correspond par son caractère à la date de construction de la chapelle, et son «âge» lui donne l'excuse des vieilles choses. Quant aux statues de la Vierge et de St-Joseph, elles seront plus à leur place dans la nef. Mais cela échappe probablement à votre autorité. Toutefois un mot à qui de droit pourrait ouvrir les yeux.* »

« *J'espère que ces quelques notes ne vous décevront pas trop. Tempérez leur sécheresse par l'émotion de vos souvenirs familiaux afin de leur donner crédit auprès de vos auditeurs ou lecteurs. Ainsi, ils auront plus de valeur que mon seul témoignage. Je vous laisse libre de le citer, si vous le jugez bon. Mais vous lui faites bien de l'honneur!*

*Veuillez croire à mes sentiments bien amicaux* »

*A . Lecoutey, ptre, 2 juin 1955*

Bien loin de me décevoir, cette étude me remplit de joie et confirmait les opinions de maints connaisseurs à l'endroit de cette chapelle. Aussi, je m'empressai de lui exprimer toute ma gratitude. Je me fis un devoir d'aller à Montréal assister à son départ pour la France. Le 25 juin 1955, M. l'abbé André Lecoutey quittait définitivement le Canada par bateau, le Ryndam, navire

hollandais. Il est décédé le 26 mars 1974 et fut inhumé à Les Biards, dans le département de la Manche, en Normandie, où il était curé.

### **Les gardiens de la chapelle**

Dans le décret émis le 17 juin 1876, Mgr Ignace Bourget, Évêque de Montréal, ordonnait de « fermer à clef ladite chapelle pour que personne ne puisse y aller sans la permission de M. le curé ou de celui qu'il aura chargé d'y voir ...»

Il est certain qu'Eusèbe Asselin se rendait fréquemment visiter sa petite chapelle pour y prier avec ferveur, veiller à son entretien et visiter ses frères Joseph et Hilaire qu'il avait tant aidés, ainsi que ses neveux et nièces du même lieu. Il avait aussi à veiller au bon fonctionnement de son moulin à scie.

La clef fut ordinairement confiée aux propriétaires de la terre numéro 36, face à la chapelle. Les gardiens auraient donc été successivement : Alexandre Asselin et son fils Joseph; Odilon Gravel, puis son gendre Séverin St-Georges, Joseph-Isidore Ducharme, Léandre Desrosiers puis son frère Omer, qui le fut de 1932 à 1960, date où la chapelle fut restituée en bas du petit coteau, près de la demeure de M. Émile Gagnon, à qui fut confiée la clef. En 1968, Mme Léodor Gravel et ses deux fils Jean-Marc et Marcel ont eu la garde de la clef. Avec beaucoup de dévouement, ils ont entretenu la petite chapelle d'Eusèbe Asselin, intérieur et extérieur, gazon et fleurs, et cela bénévolement tout comme leurs prédécesseurs. Au cours de ce siècle, des jeunes filles ont

veillé à la propreté de ce petit sanctuaire et de la lingerie nécessaire au culte. À signaler l'une ou l'autre fille des familles Asselin; et pendant de nombreuses années les Demoiselles Marie-Ange et Alberta, filles d'Eucharistie Gravel; ainsi que Gisèle et Marie-Paule, filles d'Alfred Pilon.

À tous ces bénévoles et autres dont les noms ne nous sont pas parvenus, reconnaissances et admiration!

La petite chapelle d'Eusèbe Asselin a été très fréquentée pendant près d'un siècle, en mai et juin, en la saison estivale et les dimanches après-midi, comme ce le fut pour d'autres petites chapelles de rang que nous avons connues. C'était des points de ralliement pour la récitation du chapelet, prières du soir et neuvaines de prières en vue d'obtenir des faveurs, surtout les biens de la terre, comme ce l'était aux Croix de Chemin. Et cela grâce à l'initiative de quelques personnes et surtout de l'institutrice du milieu.

Il faut déplorer la disparition de ces bienfaisantes et vénérées coutumes de nos devanciers, ainsi que de la plupart de ces petites chapelles et Croix de Chemin, victimes de l'indifférence du milieu.

Et si la petite chapelle d'Eusèbe Asselin est encore en parfait état après plus d'un siècle d'existence, c'est grâce au dévouement des gardiens bénévoles, à la vigilance de MM. les curés de Saint-Jean-de-Matha et à la surveillance et la générosité des autorités de la Corporation Épiscopale Catholique Romaine de Joliette.

Soulignons aussi la fidélité de MM. les curés de ladite paroisse à se rendre, au cours de l'été, à cette chapelle dédiée au Sacré-Cœur-de-Jésus pour y célébrer quelques messes dont les honoraires sont offerts par les familles du rang pour les biens de la terre ou pour implorer d'autres faveurs de Dieu.

Lors de l'important élargissement de la route entre le 5<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> rang du canton Brandon en 1960, il fallait obligatoirement reculer la chapelle. Comme la proximité de bâtisses de ferme présentait de graves inconvénients, il fut décidé conjointement par les autorités de la Corporation Épiscopale Catholique Romaine de Joliette et de la voirie, de la descendre du petit coteau au coin ouest de l'entrée de la résidence de M. Émile Gagnon, aujourd'hui de Mme Léodor Gravel. Ce déménagement fut l'heureuse occasion de refaire de solides fondations en ciment. Les dépenses, au coût de 1 500.00 \$, furent assumées entièrement par le Ministère de la Voirie du Québec. Il est cependant indéniable que le petit coteau était un site valorisant davantage la petite chapelle de M. Eusèbe Asselin.

### **La Société d'histoire de Joliette en pèlerinage**

Le lundi 4 juillet 1955, eut lieu ce pèlerinage à la petite chapelle dédiée au Sacré-Cœur-de-Jésus, organisé par M. le Dr Albert Geoffroy, m.d., alors président de ladite Société, pour souligner l'œuvre de M. Eusèbe Asselin au 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon, de la paroisse Saint-Jean-de-Matha.

En arrivant sur le perron de la chapelle, une bonne vieille dame (Mme William Pilon), âgée de 86 ans, dit au bon docteur : « Ici, c'est la chapelle de M. Asselin » Elle se rappelait très bien de la construction et surtout des grandes fêtes de la bénédiction en 1877.

Une messe y fut alors célébrée par M. le chanoine René Bounadère, procureur diocésain. Étaient présents : M. l'abbé Albert Bernnèche, ptre et M. l'abbé Lucien Melançon, curé et vicaire à St-Jean-de-Matha; les RR. PP. Médéric Robert et Robert Valois, c.s.v. M. Charles-Auguste Asselin et (moi-même) l'abbé J.-Hector Geoffroy, et des arrières-neveux de M. Eusèbe Asselin. Un bon nombre de résidents du rang du Sacré-Cœur assistaient à cette célébration.

Et voici ce qu'écrivait M. le Dr. Albert Geoffroy dans le journal *L'Action Populaire* de Joliette. L'article est coiffé de ce titre :

**« Ici, c'est la chapelle de M. Eusèbe Asselin »**

« *L'âge des assistants variait de 3 à 86 ans. Le ciel était au matin d'une splendide journée d'été de nos Laurentides. La sérénité de l'atmosphère couvrait le recueillement des fidèles du lieu. C'est avec ces sentiments que la délégation joliettaine est revenue en résumant ses impressions par cette phrase : "Nous avons fait un bon voyage." Les restes de M. Eusèbe Asselin ont dû tressaillir dans la gloire que la Providence a dû lui procurer au ciel.* »

« *Il est heureux qu'à l'occasion du jubilé centenaire des Sœurs de la*

*Providence à Joliette, nous ayons pu faire un peu l'histoire du principal bienfaiteur et découvrir que ses bienfaisances se sont manifestées aussi ailleurs. Qu'il repose en paix, ce cher M. Eusèbe Asselin. Sa chapelle de Saint-Jean-de-Matha est assez belle pour perpétuer sa mémoire.»*

En 1955, M. le Dr. Albert Geoffroy, président de la Société Historique de Joliette, par l'intermédiaire de M. Antonio Barrette, alors ministre du Travail, présentait une requête à M. Paul Gouin, président de la Commission des Monuments Historiques du Québec, pour faire accepter par ladite Commission cette petite chapelle dédiée au Sacré-Cœur-de-Jésus comme monument historique.

M. Paul Gouin demandait à M. le notaire Gérard Morissette, alors secrétaire de ladite Commission et conservateur du Musée provincial de Québec, d'aller faire l'examen de ce monument. M. le Dr. Geoffroy recevait une lettre, datée du 21 septembre 1955, dans laquelle M. Morissette écrivait : « Peut-être aurai-je le temps de le faire d'ici le 5 octobre 1955.» Il n'y eut aucune suite à cette requête. À remarquer aussi qu'à cette date, la chapelle n'était pas centenaire. Aurait-elle pu être déclarée monument historique?

## **Le centenaire en 1977**

Le 31 juillet 1977, un dimanche après-midi, par une des plus belles journées ensoleillées, marquait le centenaire de la Bénédiction de cette chapelle, dédiée au Sacré-Cœur-de-Jésus, par Messire David-Alexandre Gravel, alors curé de Saint-Jean-de-Matha.

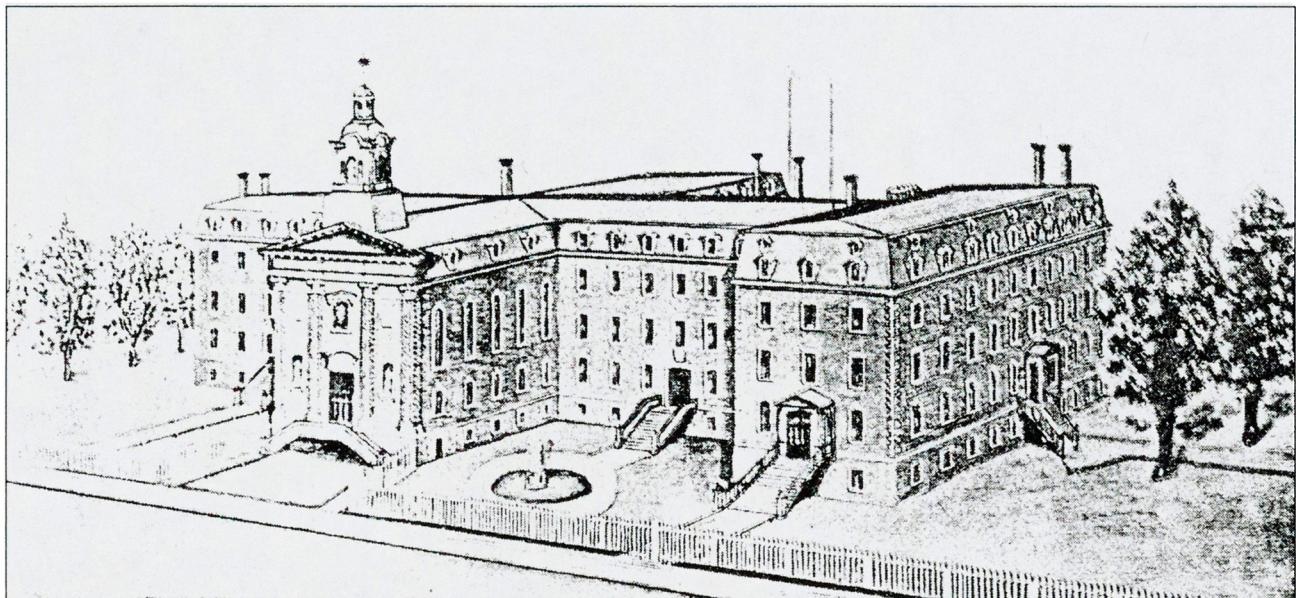
Grâce à l'initiative des autorités de la Municipalité de cette paroisse, une très belle célébration eut lieu au jour et à l'heure mêmes de la Bénédiction, un dimanche, même date de juillet à 14 h 30 de l'après-midi. Une messe solennelle fut célébrée par M. l'abbé Gabriel Robert, curé du lieu, assisté de MM. les abbés Marcel Roy et Gérard Boisjoly, anciens vicaires de cette paroisse, et J.-Hector Geoffroy, curé de St-Félix-de-Valois, petit neveu de M. Eusèbe Asselin.

Une chorale formée d'adultes et de jeunes, sous la direction de M. l'abbé Pierre Lachapelle, vicaire de la paroisse, exécuta avec orgue de très beaux chants. L'assistance y fut considérable ainsi que la présence de nombreux arrière-neveux et nièces de M. Eusèbe Asselin, ainsi que nombre de petits-fils et petites-filles de Joseph et Hilaire Asselin, frères de M. Eusèbe. La doyenne du groupe, Mme Georges Racine, née Alice Asselin, alors âgée de 85 ans, avait vécu jusqu'à l'âge de douze ans à l'ombre de ce petit clocher, où elle avait participé aux prières, tout comme cela se faisait aux Croix de Chemin de nos campagnes, pendant les mois de mai et de juin ou encore lors des neuviaines de prières pour faveur obtenue mais surtout à obtenir!

Il faut féliciter les Chevaliers de Colomb de St-Jean-de-Matha d'avoir pris l'initiative d'ériger en 1982, dans les rangs de la paroisse, douze belles Croix de Chemin, dont l'une près de la petite chapelle du Sacré-Cœur érigée par M. Eusèbe Asselin au 5<sup>e</sup> rang du canton Brandon (rang du Sacré-Cœur). Ce beau geste de foi s'est aussi manifesté dans plusieurs autres endroits de la Province de Québec.

Après la célébration liturgique à la chapelle, il y eut une chaleureuse réception de tous les assistants et visiteurs à l'Hôtel de Ville par les autorités de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha. Des souhaits de bienvenue par M. le Maire Hervé Gravel et un vin d'honneur furent suivis d'une très intéressante allocution de M. Paul-Émile Asselin, (époux d'Antoinette Fortin) de Lévis, nous retracant quelques traits de la vie de M. Eusèbe Asselin et de son grand-père, Alexandre Asselin, fils de Joseph et de Marguerite Bérard dit Lépine, ce dernier, aïeul de tous les Asselin de Saint-Jean-de-Matha.

Ces deux manifestations : le pèlerinage des membres de la Société Historique de Joliette en 1955 et les célébrations du centenaire de la chapelle en 1977, prouvent amplement combien le souvenir de M. Eusèbe Asselin est encore bien présent dans les familles Asselin, dans celles du 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> rang du canton Brandon et aussi dans la ville de Joliette et des environs.



Dessin de l'Orphelinat St Eusèbe et de la deuxième chapelle N.-D.-de Bonsecours.  
(Archives des Sœurs de la Providence)

## CHAPITRE V

### ***LES GRANDES ŒUVRES***

#### **SA GÉNÉROSITÉ**

##### **L'Orphelinat St-Eusèbe et la deuxième chapelle Bonsecours**

Au cours de l'été 1981, je suis allé au couvent des Sœurs de la Providence de Joliette pour obtenir de la Révérende Sœur Supérieure la permission de prendre copie, dans les cahiers des chroniques, de tout ce qui concernait Eusèbe Asselin et sa fille, Sœur Marie-Eusèbe, ce qui me fut accordé avec empressement et ce dont je la remercie de tout cœur. Le Dr Albert Geoffroy en avait publié de larges extraits en 1955, année qui marquait le centenaire de la Mission des Sœurs de la Providence en milieu joliettien.

L'année 1981 marquait le centenaire de la première construction en pierre, située entre la chapelle Bonsecours et l'aile qui longe la rue Lajoie. Voici ce qu'on peut lire à son sujet dans une brochure publiée en 1955 :

*« L'aile réservée à l'administration, telle une vénérable et frileuse aïeule enfoncée dans son fauteuil, le vieux couvent qui porte au fronton : « **Providence St-Eusèbe 1881** », découpe sous le ciel son profil imposant et grave. Si son intérieur a subi bien des transformations, l'extérieur est demeuré sans*

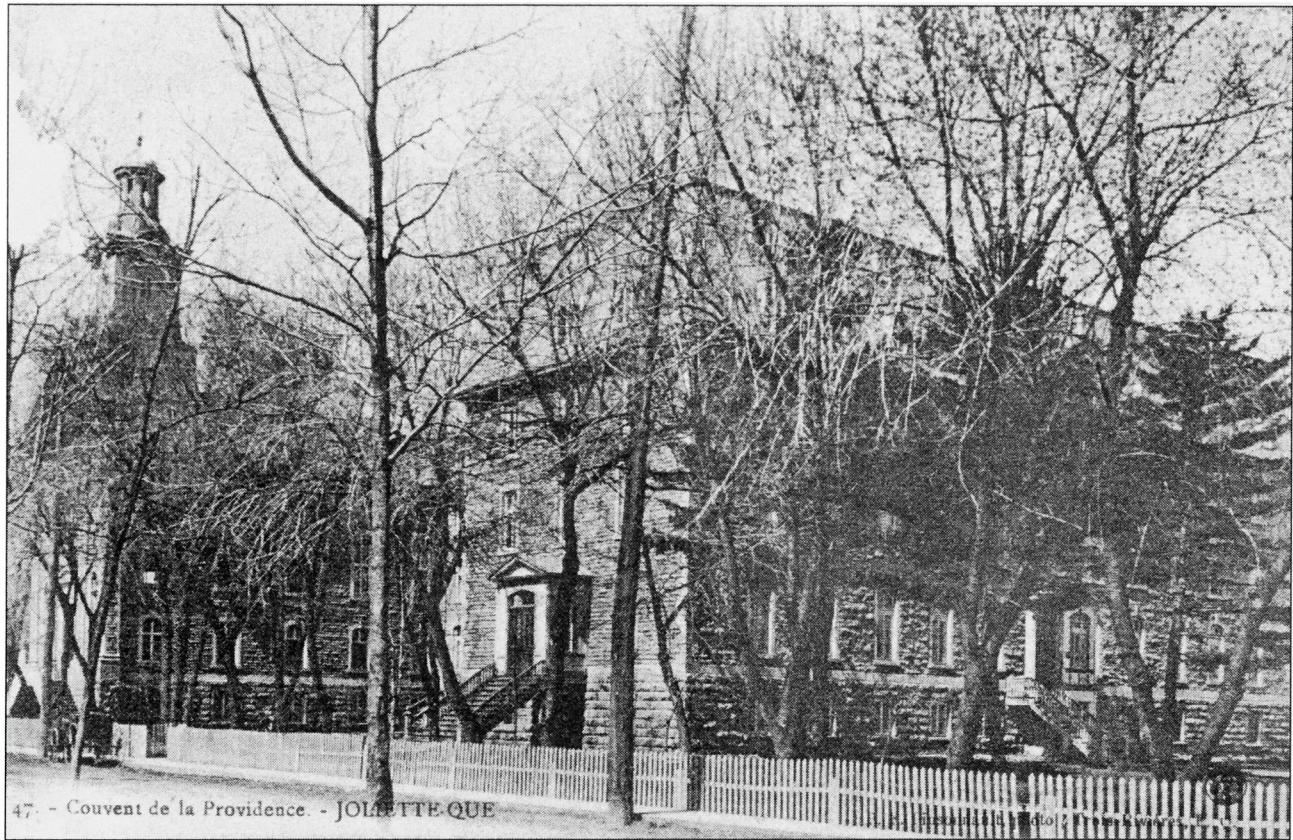
*retouche. Monsieur Asselin avait raison d'être fier de cette bâtisse élevée à ses frais et sous sa surveillance immédiate.»*

C'est cette bâtisse de pierres qu'Eusèbe Asselin a fait construire et donné aux Sœurs de la Providence en 1881, pour l'éducation des jeunes filles et des orphelines et pour y loger quelques vieilles dames. Le nom de *Providence St-Eusèbe* donné au départ, a aussi connu les appellations *Orphelinat St-Eusèbe*, *Hospice St-Eusèbe*, *Hôpital St-Eusèbe* en 1893, ce dernier jusqu'à sa reconstruction en 1947-1949 où on y a conservé le nom du donateur et cet hôpital est devenu officiellement par la suite le *Centre d'accueil St-Eusèbe* en 1982. L'édifice a été bâti sur le même lot numéro 70 du terrier du seigneur Barthélemy Joliette, même lot que la chapelle Bonsecours.

Il faut toutefois signaler ici que, comme en font foi les archives dans les lignes qui suivent, la pierre avait toutefois été gracieusement fournie par M. Charles-Bernard-Henri Leprohon, propriétaire de la carrière de Joliette.

*« Dans les archives des Sœurs de la Providence et dans les archives paroissiales de Joliette, écrit le Dr Geoffroy, on y découvre les actes de générosité de M. Asselin, générosités qui dépassent l'imagination des générations actuelles et même l'opinion de ses contemporains.»*

La première mention de ses charités dans les chroniques de la «Providence St-Eusèbe» date de 1876, mais d'après le ton de la narration, il semble bien que les charités de M. Asselin étaient déjà coutumières :



47. - Couvent de la Providence. - JOLIETTE-QUE

**L'Orphelinat St-Eusèbe et la deuxième chapelle Bonsecours tels que construits par Eusèbe Asselin en 1881.**  
(Archives de la Société historique de Joliette-de-Lanaudière)

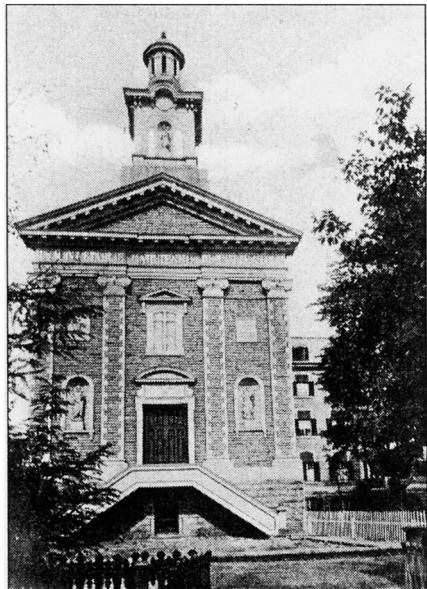
« M. Asselin, étant venu avec sa dame, faire une petite visite, le soir, s'est réjoui de la réalisation d'un nouveau trottoir. Soeur Élisabeth, qui, sans aucun doute, connaissait bien son visiteur, lui raconte la manière dont elle l'avait fait faire et lui en dit le prix. La bonne sœur lui signale qu'elle fit faire un peu de clôture avec le peu de planches qui restaient, mais se voyait obligée de retarder à l'année suivante pour la compléter; M. Asselin répond aussitôt : "commencez, puis je vous donnerai un peu de planches; je vous enverrai un homme donner quelques jours à votre vieux rentier, M. Archambault." Résultat : la clôture fut entièrement faite sans qu'il en coûte un seul sou aux religieuses.» (Les personnes d'un certain âge se rappellent que les édifices religieux et quantité de résidences de citoyens de la ville étaient à l'époque entourés de clôtures.)

« Le 22 juillet 1877, M. Asselin et M. le Dr Bernard-Henri Leprohon et quelques citoyens de la ville se hâtent, en l'absence de Sœur Élisabeth, supérieure, de faire faire le trottoir pour lui faire une surprise.» L'analyste ajoute : « mais à leur surprise, elle ne revint pas.» En effet, elle avait été élue Assistante de la supérieure générale.»

« le 30 mars 1879, M. Asselin, écuyer, marchand, fait démolir toutes les dépendances de notre couvent qui consistent en 14 petites bâties plus ou moins délabrées et fait faire une bâtie de 110 pieds de longueur sur 36 pieds de largeur et de plus pour nos bestiaux une autre bâtie de 30 pieds de longueur sur 15 pieds de largeur, toutes éloignées de notre maison. Ce bon Monsieur fait faire ces bâties à tous ses frais et se tint durant deux mois sur place pour guider les ouvriers, afin que tout se fasse proprement et solide-ment; il réussit, car ces dépendances font l'admiration de tous ceux qui les voient par leur grande dimension, leur régularité et leur aplomb. Nous y trou-vons toutes les commodités possibles : buanderie, hangar à bois et à voitures, batterie, étable, écurie et poulailler.»

Deuxième chapelle Bonsecours telle que construite par Eusèbe Asselin en 1881.  
(Archives de la Société historique de Joliette de Lanaudière)

Ces constructions de pierres désignées que nous avons connues, ont été démolies lors de la construction du nouvel Hôpital St-Eusèbe en 1947-1949, devenu officiellement **CENTRE D'ACCUEIL ST-EUSÈBE** depuis 1982, dont la façade est sise sur le boulevard Manseau.



Hôpital St-Eusèbe reconstruit après l'incendie et devenu aujourd'hui le Centre d'accueil St-Eusèbe.  
(Coll. J.-Hector Geoffroy)

## **La soupe populaire déménage à l'Orphelinat St-Eusèbe**

*« 21 décembre 1879, les messieurs de la Société St-Vincent-de-Paul et M. E. Asselin, président, et M. Jean-Baptiste Chapdelaine, trésorier, demandent au Révérend Père Pascal Lajoie, ptre, c.s.v., curé, pour faire faire la soupe au Couvent. Cette demande fait grand plaisir à ce bon Père, parce que depuis longtemps, il désirait que cela se fasse à cause des grands avantages qu'il devait en résulter. Nous commençons avec plaisir à faire la soupe et en faire la distribution à une dizaine de familles. Après quelque temps, il en vient un plus grand nombre, nous avons de plus à leur donner du pain, de la viande cuite dans la soupe, de plus pour les malades : du thé, du sucre, du riz, du beurre ..., ces derniers effets sont donnés par M. Eusèbe Asselin.... Le bonheur que nous éprouvons en donnant à manger à un si grand nombre de malheureux nous empêche de nous apercevoir que notre besogne est augmentée de beaucoup.»*

*« 20 décembre 1879, Sr Hippolyte, sup. et Sr Mathias vont voir Mgr Bourget au Sault-au-Récollet, qui s'informe de leurs œuvres. Sœur Supérieure lui décrit le délabrement de la chapelle. Mgr Bourget lui compose une prière à réciter et à faire réciter, ce dont le Père Lajoie, curé, s'occupa activement, avisant ses paroissiens de la nécessité d'une nouvelle chapelle. Aussitôt, M. F.-X. Foucher lègue à cet effet la somme de mille dollars, les principaux de la place, M. le maire Édouard Guilbault en tête, ainsi que M. Eusèbe Asselin, sont sympathiques à cette œuvre.»*

## **Les étrennes d'Eusèbe Asselin**

*« 29 décembre 1879, magnifiques étrennes. Notre bienfaiteur, M. E. Asselin arrive au parloir avec une grande et grosse caisse remplie de toutes*

*sortes de belles et bonnes choses, tels que pardessus, claques, bas, alpéca, indienne ... etc., le tout d'une valeur de 76,00 \$. C'était les étrennes de nos chers pauvres, ce bon Monsieur les apportait deux jours d'avance afin que nous eussions le temps de faire les paquets avant le jour de l'An et y mettre les effets qui convenaient à chacun. Toujours de la précision et de l'ordre dans tout ce qu'il fait.»*

### **Eusèbe Asselin et son épouse reçoivent des religieuses et leurs orphelines**

« Le 27 juin 1880, deux religieuses, les Sœurs Cuthbert et Marie-Eusèbe (Asselin) viennent de Yamachiche par les chars avec leurs petites orphelines en pèlerinage à Bonsecours. Nous envoyons un grand omnibus à la station et M. Asselin, une voiture pour les amener au couvent. Repas et repos au couvent. Le lendemain midi, elles prennent leur repas avec toutes les sœurs de la Providence chez M. Asselin, père de ma sœur Eusèbe. Quand bien même que ces charitables hôtes auraient attendu des Seigneurs, la table n'aurait pas été mieux servie; couteaux, fourchettes, cuillères d'argent, cristaux, etc. Mais ce qu'il y avait de mieux, c'était les mets, rien de plus délicieux et en abondance. Ce charitable Monsieur et cette bonne Dame les font toutes placer à table, les orphelines d'un côté et les sœurs de l'autre. M. Asselin était au bout de la table avec son gendre, le Dr Victor Côté. Ce fut une vraie fête de famille.»

Victor Côté était l'époux d'Hermine Asselin, fille cadette d'Eusèbe; elle a épousé en secondes noces le Dr Adélard Barolet.

« De retour au Couvent sur les quatre heures, il arrive seize voitures, pour conduire toutes nos petites orphelines à St-Paul, afin de leur faire passer agréablement le reste de la journée. Ce sont les principaux citoyens de la place qui conduisent eux-mêmes leurs chevaux entre autres les seigneurs Asselin et Leprohon (M. Asselin ne sera seigneur qu'en 1882). Et après le repas du midi le lendemain, c'est le départ pour Yamachiche.»

### **Des cadeaux pour les orphelines**

« Nous faisons remarquer, ajoute la religieuse, que la mission n'a fait aucune dépense pour recevoir cette aimable visite. Monsieur Asselin ne voulut pas, il dit que c'était ses enfants qu'il allait recevoir. Il envoie une voiture remplie de vivres: un sac de fleur (farine), un mouton, un seau de saindoux, du beurre, du sirop, du sucre, du thé, du café, du raisin, une boîte de sucreries, une boîte de crackers (sic) etc. Reconnaissance mille fois au père et à la mère des pauvres!!! »

À noter qu'il y avait en 1880, au couvent de la Providence de Joliette, sept religieuses, douze vieilles dames et quarante-cinq orphelines.

### **Construction du couvent et de la deuxième chapelle Bonsecours**

« Le 24 juin 1880, fête du Sacré-Cœur, le Père Michaud, c.s.v. commence le plan de notre couvent et celui de la chapelle de Bonsecours. Le 19 juillet de la même année, le plan est présenté au R. Père Lajoie qui dit à Monsieur Asselin, notre bienfaiteur insigne : "si vous voulez bâtir le couvent, je promets de faire faire les fondations de Bonsecours", ce bon Monsieur accepte le marché, donne sa parole de construire une maison de 70 pieds de

*longueur par 50 pieds de largeur. Monsieur Asselin est obligé de pousser sa générosité encore plus loin à cause du manque d'espace pour poser les escaliers, il fallut rajouter 7 pieds de plus long et de 2 pieds de plus large.»*

*« Le 1<sup>er</sup> décembre 1880, M. Charles Leprohon donne toute la pierre qu'il faut pour bâtir notre couvent. La pierre est prise dans les carrières de M. Leprohon et est donnée sans aucune restriction, tant à la qualité qu'à la quantité pour taille ou maçonnerie.»*

*« 23 décembre 1880, M. Asselin donne le taillage de la pierre de notre couvent à M. Thibodeau. M. Charles-Bernard-Henri Leprohon, sous-député shérif, met ses carrières à notre disposition en donnant par écrit, la pierre qu'il fallait.»*

*« 24 juin 1880, visite de Mgr Bourget, évêque fondateur des Sœurs de la Providence.»*

*« Le 28 janvier 1881, un grand bazar est organisé pour la construction de la chapelle, d'autres suivront ...»*

*« Le 31 juillet 1881, bénédiction de la pierre angulaire de la chapelle par Mgr Charles-Édouard Fabre, évêque de Montréal, plusieurs prêtres y assistent, entre autres : le Père Cyrille Beaudry, c.s.v., supérieur du collège, le Père Joseph Michaud, c.s.v., aumônier des Sœurs de la Providence, Monsieur Prosper Beaudry, ptre, curé. Et la religieuse écrit : « Nous espérons que ce serait Monsieur Asselin qui mettrait la chapelle en marche en bâtissant notre couvent. Notre espérance ne fut pas déçue, ce bon Monsieur nous fit cette grande charité (il faut ajouter ici que le Père Joseph Michaud, c.s.v. surveillait l'exécution de ses plans).»*

Il s'agit de la deuxième chapelle Bonsecours, achevée en 1890, dont les plans ont été fournis et la surveillance des plans faite par le Père Joseph Michaud, et le reste par Eusèbe Asselin, pour les Sœurs de la Providence, comme on vient de le voir dans les lignes qui précèdent. L'intérieur a subi des rénovations en 1955. Rappelons que la première chapelle Bonsecours avait été construite en 1847, puis démolie en 1880 avant sa reconstruction et celle de l'Orphelinat par Eusèbe Asselin. Elle fut détruite par le feu en 1986.

### **Fête reconnaissance à Eusèbe Asselin**

*« Le 14 août 1881, nous fêtons pour la première fois notre bienfaiteur insigne. Nos petites orphelines sont heureuses de lui manifester dans un petit dialogue et dans une adresse leurs sentiments de vive gratitude pour ses bienfaits et leur joie et leur bonheur d'aller bientôt dans la belle maison que son bon cœur leur fait bâtir ... La Révérende Sœur Élisabeth, ass. sup. générale de la communauté déclare à M. Asselin qu'en reconnaissance, la communauté permettait de lui faire dire une messe de fondation le jour de sa fête et que le nom de la Mission qui était PROVIDENCE ST-CHARLES était changé en celui de PROVIDENCE ST-EUSÈBE (la pierre portant cette inscription est placée au-dessus de la porte d'entrée de l'aile centrale, face à la rue Notre-Dame).»*

*« Le 16 février 1882, une autre visite de Mgr Ignace Bourget.»*

## Bénédiction de la nouvelle chapelle et du nouveau couvent

« *4 septembre 1883, bénédiction de la chapelle Notre-Dame de Bonsecours par M. Prosper Beaudry, curé à Joliette...»*

« *14 octobre 1883, bénédiction du couvent par Mgr Fabre, évêque de Montréal, qui rend hommage à M. Asselin. Mgr termine son allocution en disant : «Je demande aussi de prier durant la bénédiction du couvent pour celui qui avait si bien employé des richesses pour faire de grandes et belles choses.»*

« *Assistaient à cette bénédiction, la Très Révérende Mère Amable, supérieure générale, et les sœurs du conseil régional, Sr Marie-Eusèbe, fille de M. Asselin, notre bienfaiteur insigne, ainsi que les religieuses des Missions environnantes.»*

## Eusèbe Asselin... sur les traces de Barthélemy Joliette

« Le 27 décembre 1883, entrée dans notre nouveau couvent, c'est grande fête, un grand bonheur. Présence du Père Cyrille Beaudry, c.s.v., de M. le curé Prosper Beaudry, du Père Charles Ducharme, c.s.v., de MM. Pierre Sylvestre et Frédéric-A. Baillargé, ptres, et fut lue par une orpheline une adresse de reconnaissance à M. Eusèbe Asselin... On lui dit entre autres «qu'il marche sur les traces glorieuses du Fondateur de cette ville...» puis séance, chants, enfin repas du soir auquel prennent part les prêtres présents, M. Mme Eusèbe Asselin, Mme Victor Côté née Hermine Asselin, fille de M. Asselin...»

## Encore des étrennes

*« La veille du jour de l'an 1886, M. E. Asselin, bienfaiteur infatigable de notre maison, le père dévoué de nos orphelines, vint lui-même distribuer des étrennes généreuses à tout notre monde. C'était deux grandes caisses de claques doublées pour les sœurs et les orphelines, une pièce de coton et trois pièces d'indienne pour des tabliers pour chaque personne de la maison et un beau mouchoir plié en forme de cornet rempli de bonbons.»*

*« Au bazar des 15 et 16 juin 1887, les deux candidats étaient MM. Eusèbe Asselin et I.B.A. Richard. Résultat : 1 850,00 \$ (l'analyste ne signale pas le vainqueur).»*

*Pour signaler le centenaire de la naissance de Mère Gamelin, fondatrice des Sœurs de la Providence, le 19 février 1900, il fut résolu de confectionner des vêtements pour les pauvres de la ville de Joliette. Les Dames de Charité, les Demoiselles congréganistes, les couturières et modistes de la ville mirent volontiers leurs talents à cette œuvre des Religieuses.*

*« M. E. Asselin, président de la Société de St-Vincent-de-Paul, répondit avec bonheur en achetant lui-même tout le nécessaire à la confection des vêtements ... et se fit alors le charretier et conduisit lui-même nos dignes supérieures provinciale et locale aux domiciles de nos chers infortunés ... 625 morceaux de linge furent distribués à 39 familles, totalisant 157 personnes.»*

Ce récit des actes de charité d'Eusèbe Asselin peut paraître à certains un peu long, il n'est qu'un faible résumé de ces actes qu'il a exercés tout au long de sa longue carrière, jusqu'à la fin de sa vie en 1907.

## SA FAMILLE

C'est dans cette maison de bois de style normand, située à l'angle sud-est de la rue Manseau et de Place Bourget, qu'Eusèbe Asselin et son épouse Elmire Cornellier dit Granchamp ont vécu et élevé leurs enfants que voici :



**Erratum :** Cette maison est celle décrite à la page 44; la maison habitée par Eusèbe Asselin et sa famille se trouve à la page 43.

(Archives nationales de Québec)



**Soeur St-Eusèbe, née Marie-Louise Asselin.** (Archives des Sœurs de la Providence)

étaient du groupe des quatre religieuses de la Providence à la fondation du couvent de Lanoraie en 1874. Elle fut supérieure à l'Assomption et à Maison-neuve pendant huit ans. Enfin, dans les cinq dernières années de sa vie, elle était assistante-supérieure à Joliette.

**Marie-Louise**, née le 18 août 1853, à Burlington, Connecticut, fut baptisée le 21 du même mois à New-Britain, petite localité près de Hartford, Connecticut, sous les noms de Mary-Louisa, parrain : Olivier Ducharme; la marraine : Lucy Stone, le prêtre officiant : Luke Daly.

Le 8 septembre 1871, elle entre chez les Sœurs de la Providence à Montréal, vêtue le 26 mai 1872 et fait profession le 14 août 1873, prenant le nom de Sœur Saint-Eusèbe. Elle

Elle est décédée à Joliette, après une longue maladie, le 12 novembre 1914, âgée de 43 ans. Les funérailles sont présidées par Mgr G. Forbes, évêque de Joliette, assisté des abbés Hector Désy, chancelier, Raoul Lavallée, aumônier, et des abbés L. Gagnon et Joseph Pelletier, comme diacres d'honneur, Mgr François-Xavier Piette, comme prêtre-assistant. Une foule considérable de prêtres et de fidèles y assistaient. Son inhumation au cimetière des religieuses a eu lieu à la Pointe-aux-Trembles de Montréal.

**Maxime-Aurèle**, né le 12 et baptisé le 13 septembre 1855, par M. F. Richard, ptre vicaire, à St-Charles d'Industrie, a eu pour parrain Olivier Cornellier et pour marraine Marie Lavallier. Il est décédé le 14 septembre 1855, deux jours après sa naissance. Dans l'acte, on le dit : « fils de Eusèbe Asselin, négociant du lieu ».

**Joseph-Alexandre**, né et baptisé le 10 août 1858, a eu pour parrain Joseph Migué et pour marraine Valérie Cornellier, épouse du parrain. Le prêtre officiant était Messire Antoine Manseau, v.g. curé.

Joseph-Alexandre fit ses études classiques au Collège de Joliette, de 1868 à 1877. Il eut entre autres confrères : M. l'abbé Georges Bélanger, ancien curé de Dannemore, N .Y., retiré au Séminaire de Joliette, où il est décédé en 1932; Dangeville Dostaler, architecte, de Joliette; Charles De Lanaudière, avocat à Ottawa; Télesphore Morel, né à Ste-Élisabeth où il fut médecin, puis à Joliette et enfin à Bourbonnais, Illinois, où il est décédé en janvier 1920; aussi le Dr Joseph Robillard, qui, né à Ste-Élisabeth, passa sa vie à Thurso.



**Joseph-Alexandre Asselin, médecin.**  
(Coll. J.-Hector Geoffroy)

Joseph-Alexandre Asselin fit ensuite ses études médicales à l'École Victoria de Montréal, puis à Paris pendant deux ans et demi, dans un hôpital pour enfants, sous la direction des spécialistes Parrot, Bouchert, Simon et Descroizilles. De retour à Montréal, il fut directeur du dispensaire des Sœurs de la Providence, où plusieurs dizaines de milliers d'enfants ont été traités depuis 1885. Il fut aussi médecin à l'orphelinat St-Alexis de Montréal.

Le 10 octobre 1883, à la cathédrale de Montréal, il épousait Albina Laurier, fille du Dr Louis Laurier et de Marie-Louise-Sophie Hénault. À noter que Louis Laurier était le petit cousin de Sir Wilfrid Laurier et que Mlle Laurier est née et a été baptisée le 12 mai 1859 au village d'Industrie où son père était médecin. En 1874, la famille Laurier demeurait encore à Joliette où eut lieu le mariage d'un fils, Lactance, pharmacien, « fils de Louis Laurier, M.D. de Joliette » à Demoiselle Françoise-Amélie Leprohon, fille du Dr Bernard-Henri Leprohon, M. D., shérif, et de Caroline Léodel.

La famille du Dr Joseph-Alexandre Asselin et d'Albina Laurier se composait de six garçons, Eusèbe, Joseph-Alexandre, Alfred, Paul, Émile et Jean, et

de 3 filles, Cécile, Marie-Blanche et Émilie. Albina Laurier est décédée, le 23 avril 1923, âgée de 63 ans et onze mois et Joseph-Alexandre s'est éteint le samedi 14 février 1931, âgé de 72 ans et 6 mois, après trois ans de repos absolu. Il était paralysé depuis le 15 mai 1923. Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Stanislas de Montréal et les deux sont inhumés à Montréal.

Voici ce que rapporte le journal *L'Étoile du Nord* le 19 février 1931 à la suite de son décès :

*« Le Dr Alexandre Asselin fut, toute sa vie, un éminent spécialiste des maladies d'enfants. Il aimait tellement ses patients qu'il s'attacha une grosse somme de sympathie et d'affection où il traita ses chers petits êtres, au dispensaire des Sœurs de la Providence à Montréal. C'est là, le 15 mai 1928, en pleine possession de toutes ses énergies et au milieu de ses fonctions, qu'il tomba foudroyé d'une première attaque de paralysie qui le condamna à un repos absolu.»*

Au moment de son décès, il demeurait au numéro civique 1472, boulevard St-Joseph depuis quelques années, après avoir demeuré au numéro civique 111 rue St-Denis (aujourd'hui disparu), dans une superbe résidence que lui avait fait construire son père Eusèbe, d'après les plans d'Alphonse Durand, architecte de Joliette, dont nous possédons une photocopie du dessin exécuté par l'architecte lui-même.

**Marie-Elmire-Hermine**, née le 8 octobre 1859 et baptisée le lendemain par M. l'abbé André Brien, ptre, vicaire à St-Charles-Borromée d'Industrie, a eu comme parrain Olivier Cornellier et comme marraine Hermine Faron. À Joliette, le 21 août 1878, Hermine Asselin, fille mineure, épousait Joseph-Victor Côté, écuyer-médecin du lieu, fils majeur de feu Étienne-Félix Côté, de son vivant écuyer-médecin, et de Julie Laurendeau, de St-Barthélémy de Berthier. C'est le R. Père Langlais, c.s.v. qui bénit leur union. Le journal *La Gazette de Joliette* du 23 août informe que les nouveaux mariés firent un voyage de noces aux États-unis.



**Hermine Asselin**  
(Coll. J.-Hector Geoffroy)

De ce mariage sont nés neuf enfants, deux garçons et sept filles, dont deux sont décédés en bas âge. La plus jeune, Marie-Ange, née le 8 octobre 1893, fut l'épouse du Dr Antonio Bélanger, M.V., parents de René et de Gisèle Bélanger, de Joliette.

Le Dr Victor Côté demeurait au numéro civique actuel 434, rue Manseau, demeure qui fut par la suite celle des médecins MM. J.C. Bernard, Ernest Gauthier, Élisée Forest et Rosaire Masse. Depuis 1981, c'est le maga-

sin de la Cie Sherwin-Williams. Le Dr Côté est décédé subitement à sa résidence, le 24 janvier 1894, âgé de 40 ans; ses funérailles et son inhumation ont eu lieu à Joliette.

Voici dans le journal *L'Étoile du Nord* du 25 janvier 1894, un article à son sujet :

*« M. le Dr Côté était un amant de son art, un amoureux de sa profession et c'est ce qui explique les nombreux succès qu'il a remportés dans sa trop courte carrière. Charitable et dévoué, il a mis sa science au service des malades pauvres. Regretté de ses patients, M. le Dr Côté ne le sera pas moins de ses nombreux amis qui trouvaient dans son aimable franchise et ses connaissances variées le secret de passer en sa compagnie des moments que sa large hospitalité rendait encore plus charmante. »*

Quatre ans plus tard, soit le 26 avril 1898, en l'église St-Charles-Borromée à Joliette, Hermine Asselin, veuve du Dr Victor Coté, épousait le Dr Joseph-Adélard Barolet, médecin-écuyer, veuf de feu Rose-Anne Desautels, de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Quatre enfants sont nés de ce second mariage, dont les deux premiers sont décédés en bas âge. Voici ce que sont devenus les deux autres. Joseph-Wilfrid Barolet, est né le 21 février 1902 et baptisé le lendemain à Joliette. Ses parrain et marraine furent Wilfrid Barolet, pharmacien de St-Jean-Baptiste de Montréal, et Victoria Barolet son épouse. Entré dans l'Ordre des Servites de Marie, il fut ordonné prêtre à Florence en mai 1937, après quoi il fit du ministère à Pise, en Italie. Revenu au pays natal, il devint curé à Notre-Dame-de-la-Défense à Montréal, de 1940 à

1947. En 1948, devenu membre du clergé diocésain de Montréal, après avoir été vicaire quelque temps, il fut curé à St-Jean-Bosco. Malade, il se retira chez les religieux de Notre-Dame-de-la-Merci, où il est décédé et où eurent lieu les funérailles, le 3 juillet 1952, présidées par Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire à Montréal. Il fut inhumé dans le terrain de son grand-père Eusèbe Asselin, après un «libéra» auquel j'ai officié à la Cathédrale de Joliette. Il était âgé de 52 ans. Pour ce qui est de leur seule fille survivante, Marie-Jeanne Barolet, elle est née le 28 et baptisée le 30 juillet 1903, à Joliette. Ses parrain et marraine : furent Eusèbe Asselin, fils du Dr Joseph-Alexandre, étudiant de Montréal, et Julia Côté de Joliette. Jeanne Barolet a passé presque toute sa vie à Joliette, célibataire, et a demeuré de nombreuses années chez sa demi-sœur, Marie-Ange Côté, épouse du Dr Antonio Bélanger. Elle est décédée à sa résidence de Montréal le 13 mai 1974, à l'âge de 70 ans et fut inhumée à Joliette dans le terrain de son grand-père Eusèbe Asselin.

Le Dr Adélard Barolet et sa deuxième épouse Hermine Asselin demeuraient au numéro civique 387 rue Manseau, qui fut par la suite la résidence du Dr Antonio Bélanger. Une bijouterie y fut construite du côté ouest, ce qui est maintenant un restaurant.

Le Dr Barolet est décédé le 26 septembre 1931 au foyer St-Eusèbe de Joliette où eurent lieu ses funérailles à la chapelle de Bonsecours. Il avait 70 ans. Né le 6 avril 1861 à Rivière-du-Loup en Haut (Louiseville), il était fils de Louis-Joseph Barolet et de Louise Lévesque. À son sujet, voici un article paru dans le journal *L'ÉTOILE DU NORD* du 1<sup>er</sup> octobre 1931 :

« *Le Dr Barolet était le prototype du savant modeste. Ceux qui l'ont connu savent qu'il n'aimait pas à étaler sa science même dans les conversations intimes. Ce médecin qui n'appartenait qu'à l'étude et à la pratique de sa profession n'avait qu'un souci : «faire bien en faisant du bien». C'était la devise de sa vie et toute sa vie, il y demeura fidèle. Comme médecin, il sut allier l'apostolat à la science. Chez lui, l'homme de bien était vraiment à la hauteur de l'homme de science.»*

« *Après de brillantes études à l'Université Victoria, le Dr Barolet s'embarqua pour l'Europe où il se spécialisa dans les maladies mentales. À son retour, il était nommé médecin interne à l'hôpital St-Jean-de-Dieu. C'est lui qui témoigna en qualité d'expert pour la Couronne dans la fameuse cause de Tom Nulty. Il énonça alors des théories auxquelles s'intéressa vivement le monde médical contre l'évolution appelée communément le Darwinisme. Ce travail resté mémorable lui valut des éloges de Mgr J. Alfred Archambault, évêque de Joliette et du clergé de la Province de Québec.»*

« *Inspecteur d'hygiène à Joliette, le Dr Barolet était aussi médecin examinateur à l'Université de Montréal. Il demeurait à Joliette depuis trente-trois ans.»*

Hermine Asselin, épouse en premier mariage de feu le Dr Côté, puis en deuxième mariage de feu le Dr Joseph-Adélard Barolet, est décédée à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette le 24 mai 1833, âgée de 73 ans et 7 mois. Elle fut inhumée au terrain de son père Eusèbe au cimetière de Joliette. C'est le Père Josaphat Asselin, c.s.v. fils de Adolphe, cousin de la défunte qui chanta le service à la cathédrale de Joliette.

**Marie-Valérie-Cordélia**, cinquième enfant d'Eusèbe Asselin et d'Elmire Cornellier est née et baptisée à Joliette le 22 juillet 1862, par M. André Brien, ptre, vicaire; ses parrain et marraine sont Joseph Asselin et Geneviève Aubin-Lambert son épouse, oncle et tante de l'enfant. Décédée à 9 jours le 31 juillet 1962, elle fut inhumée à Joliette, le 1<sup>er</sup> août.

**Marie-Azilda-Parmélia**, née le 8 et baptisée par le Curé Antoine Manseau le 9 septembre 1863, a eu pour parrain et marraine Elzéar Cornellier et Euphémie Cornellier, ses oncle et tante. Elle ne vécut que 14 mois, décédée le 25 novembre 1864 et inhumée le lendemain à Joliette.

**Marie-Cécilia** est née le 30 octobre 1867 et baptisée par le Père Lajoie, c.s.v. curé, le 1<sup>er</sup> novembre 1867. Joseph-Alexandre Asselin, cousin de l'enfant, et Marie-Louise Asselin, sœur de l'enfant, ont été ses parrain et marraine. Décédée la veille à 26 jours , elle fut inhumée le 24 novembre 1867.

**Marie-Anna-Cécilia**, née et baptisée le 14 décembre 1870 par M. l'abbé Joseph Bonin. Parrain et marraine : Joseph Asselin et Hermine Asselin, frère et sœur de l'enfant. Décédée l'avant-veille à 3 mois et 17 jours, elle fut inhumée, le 3 avril 1871.

## CHAPITRE VI

### **L'HOMME PUBLIC ET SEIGNEUR DE LACHENAIE**

#### **LE MARCHAND**

En 1955, le Dr Albert Geoffroy, alors président de la Société Historique de Joliette, publiait dans le journal de l'époque *L'Action Populaire*, une série d'articles des plus intéressants du sujet d'Eusèbe Asselin. Il avait eu l'immense avantage d'entretenir une importante correspondance avec l'épouse d'un petit-fils d'Eusèbe, de converser avec plusieurs neveux et cousins, aussi avec nombre de contemporains aujourd'hui disparus. Aussi pouvait-il écrire avec exactitude ... et je cite :

« *Sur cette propriété, l'entier n° 240, d'une superficie de 18 004 pieds, on y voyait résidence, magasin et entrepôts, où venait se pourvoir la population du district pour la fleur [farine], les engrais, le sucre, le thé, les grains et une foule d'autres utilités pour les fermiers et les entrepreneurs de chantiers dans les forêts du nord.* »

D'après le contrat de vente de ce commerce le 30 janvier 1882, il faut ajouter à l'énumération de marchandises précitées par le Dr Geoffroy : marchandises sèches, tonneaux, barils, bouteilles, boîtes de fer blanc, vitraux, lampes, ustensiles, meubles, ferronnerie, grosserie ... etc., et surtout un important commerce de bois de chauffage et de construction. Dans ce même

contrat, Eusèbe Asselin se réservait « *le commerce de fleur, de farine, de grains et de bois chez lui, comme bon lui semblera sans aucune gêne de la part desdits sociétaires ... Il se réservait aussi l'usage de son bureau et de certains entrepôts.* »

« *Ses méthodes commerciales étaient saines et accommodantes. Il avait le talent de garder la confiance de ses clients qui étaient convaincus d'avoir raison dans les relations sociales avec leur sympathique fournisseur. Il escomptait sur l'honnêteté et les bonnes mœurs pour faciliter le crédit.* »

Basés sur la charité, les avantages et les inconvénients des crédits à la clientèle lui ont bénéficié : « Qui prête aux pauvres, prête à Dieu.» Quant aux grossistes qui lui fournissaient des marchandises, ils recherchaient ses commandes à cause de sa réputation de gros débiteur et de son habitude de payer comptant. Ses manières d'excellent payeur lui permettaient d'obtenir des escomptes additionnels accordés aux clients préférés.

À ce sujet, rappelons un fait qui, écrit encore par le Dr Geoffroy, nous aide à saisir le caractère d'Eusèbe Asselin :

« *Un de ses employés nous a rapporté qu'il avait accompagné son patron à Montréal pour l'achat de plusieurs chars de fleur (farine). Il assista à la discussion que M. Asselin eut avec un vendeur en gros, qui lui soumit le prix net de la quantité de fleur achetée avec un escompte spécial pour le paiement immédiat sur une facture avant livraison de la marchandise. Or, M. Asselin ouvrit la valise qu'il portait durant le voyage et il en versa le contenu sur le comptoir de l'homme d'affaires. Elle ne contenait que de l'argent monnayé et*

*se vida en formant un monticule à même lequel on compta les pièces d'argent suffisantes pour acquitter l'achat de quelques chars de fleur.»*

*« Pour comprendre cette méthode de transaction, il faut vous rappeler qu'à cette époque, vers 1875, l'usage des chèques n'était pas connu, les billets de banque étaient limités et non garantis par une réserve d'argent et il n'y avait que l'argent métallique pour représenter une valeur commerciale de toute sécurité. M. Asselin utilisait cette méthode avec ses fournisseurs, mais il l'oubliait avec ses clients qui, en outre du crédit souvent demandé, lui offraient quelquefois des échanges pour d'autres marchandises qu'il pouvait revendre ou utiliser dans ses actes de charité. À ce sujet, ajoutons qu'en outre du bois de chauffage qu'il fournissait aux protégés de la St-Vincent-de-Paul, il avisa les Sœurs de la Providence qu'il fournirait le sucre, le thé et le beurre pour les repas que les religieuses préparaient dans l'œuvre de la soupe.»*

En homme avisé qu'il était, Eusèbe Asselin a géré son magasin général pendant une trentaine d'années et le commerce de fleur, de grains et de bois de chauffage et de construction pendant une quarantaine d'années. La quantité de contrats que nous avons consultés nous apprend un grand nombre d'achats de terrains, de maisons et de prêts d'argent à nombre de personnes de la ville et de la campagne. À noter que les taux d'intérêt exigés n'ont jamais dépassé le taux légal d'alors, soit 6 %. Il n'a jamais eu la réputation d'un usurier, bien au contraire. M. Asselin prêtait aussi à la municipalité de Joliette pour lui permettre le paiement des salaires de ses employés, lorsque les revenus n'entraient pas suffisamment; ce que nous prouve une liasse de billets. Lors de la construction du marché Bonsecours à Joliette en 1874

(démoli en 1963), Eusèbe Asselin prêtait la somme de 16 000,00 \$ à cette même municipalité par un contrat devant Me D. Désormiers, le 27 janvier 1874.

Le secrétaire de la municipalité de Joliette, Jacques-Alfred Désormiers, décédé le 5 octobre 1981, m'affirmait, dans une entrevue qu'il m'accordait au printemps de cette même année, qu'Eusèbe Asselin avait fait aménager une «chambre forte», où il déposait ses réserves d'argent, alors en espèces, et où également des citoyens déposaient certaines sommes de leur avoir. Il possédait aussi un coffre-fort de bonne dimension, comme en fait foi son testament de 1905.

## **SES ACTIVITÉS SOCIALES**

C'est encore le Dr Albert Geoffroy qui écrit :

*« M. Asselin n'a pas laissé seulement une réputation de chrétien charitable, il était aussi imbu de civisme, c'est-à-dire, suivant la phrase souvent entendue, qu'il avait des habitudes de citoyen renfermant une foule de petites choses et il s'intéressait à toutes les activités sociales.»*

### **Échevin de sa ville**

*« Il fuyait les honneurs civiques, mais il coopérait avec les administrateurs de la ville. Malgré son opposition personnelle, il fut désigné et admis, par*

*acclamation, dans le corps échevinal. Les citoyens de son époque, en constatant le succès des entreprises de M. E. Asselin, ont exigé sa présence autour de la table des directeurs de la population au milieu de laquelle il vivait et où se trouvait le centre de ses activités commerciales.»*

Il fut donc échevin de la ville en 1866 et 1867, en 1870 et 1871 et de 1876 à 1878. Ses collègues de l'hôtel de ville le trouvaient tellement qualifié pour le mandat de conseiller qu'ils le choisirent et le maintinrent, pendant trois ans, pro-maire de la ville (1876-78). Le maire de la ville était alors M. Édouard Guilbault, de 1876 à 1891. Né le 18 avril 1834 à Ste-Mélanie, M. Guilbault fut député à la Chambre des Communes de 1882 à 1889.

### **Directeur de la Société de Colonisation**

En 1872, M. Asselin fut choisi directeur de la *Société de Colonisation* au moment de sa formation. Cette société fut organisée dans le but d'enrayer les mouvements d'émigration des Canadiens-français aux États-Unis. N'avait-il pas constaté personnellement cet exode de nos compatriotes lors de son séjour au Connecticut? Ce fut certes la raison de l'établissement de deux de ses frères et d'un neveu sur les lots qu'il avait acquis au canton Brandon en 1863.

## **Syndic, secrétaire-trésorier pour la construction de la cathédrale**

Comme on a pu le lire au chapitre 2, la première église du village Saint-Charles de l'Industrie a été construite en 1843, puis ensuite démolie pour être reconstruite au même endroit.

En 1883, Eusèbe Asselin fut élu syndic lors du projet de construire cette nouvelle église paroissiale à Joliette. Les autres syndics étaient MM. Édouard Guilbault, M.P., Séraphin Boulet, M.D., J. B. Chapdelaine, marchand, F. Trudeau et Louis Bazinet. Au moment de sa construction en 1887, on sollicita M. Asselin pour être le secrétaire-trésorier de ce projet. Les travaux, réalisés selon les plans des architectes Perrault et Mesnard de Montréal, ont été exécutés par les constructeurs M. D. Destaler.

À noter que le nom de M. Eusèbe Asselin apparaît aussi parmi ceux des bienfaiteurs insignes lors de la construction de l'église paroissiale de Joliette, devenue cathédrale en 1904. Il fut aussi l'un de ceux qui ont offert les tableaux du Chemin de la Croix, oeuvre de Delfosse.

Cette nouvelle église achevée en 1892 est devenue cathédrale à la fondation du diocèse de Joliette en 1904.

## Président et secrétaire-trésorier de la Société St-Vincent-de-Paul

*La Société St-Vincent-de-Paul fut surtout l'objet de sa sollicitude et de son inlassable dévouement comme membre, sa vie durant. Il en fut longtemps président et surtout secrétaire-trésorier. Voici ce qu'en écrit le Dr Albert Geoffroy, en 1955 :*

*« Avant de fermer le chapitre des bienfaits de M. E. Asselin, il convient de signaler que sa charité s'est exercée avec humilité et discréption dans le domaine de la St-Vincent-de-Paul dont il fut longtemps le président et le trésorier. En outre de sa participation aux coutumes des officiers de la Société, il avait, au milieu des entrepôts de son commerce, un hangar qu'il tenait toujours rempli de bois de chauffage pour l'utilité des familles secourues par la St-Vincent-de-Paul de son temps et où les membres de l'Église souffrante pouvaient puiser.»*

*« Ces charges qu'on lui imposait ne nous surprennent pas, puisque nous croyons avoir établi que M. Asselin était fort en comptabilité avec une honnêteté à toute épreuve et un très bon jugement. Et il eut l'occasion d'étaler ces qualités surtout comme secrétaire-trésorier de la Société de St-Vincent-de-Paul, à laquelle il consacra presque uniquement les dernières années de sa vie après l'abandon de son commerce, Place Bourget.»*

## Et quoi d'autres...

Mentionnons qu'il a été *maître de poste* du 1er juillet 1865 au 30 septembre 1875 et, selon le livre du centenaire de la ville qui ne mentionne pas de période précise, il a également été *commissaire d'école*.

Eusèbe Asselin était de plus membre de *l'Institut d'Artisans et Association de Bibliothèque* du Village d'Industrie, fondé en 1855, qui était le centre intellectuel de Joliette de l'époque.

Lui-même industriel dans le domaine, il a été directeur de la *Société de bois de Joliette*. Fondée en 1870, cette compagnie a été dirigée de 1887 à 1893 par M. Mc Conville, président, assisté des directeurs Eusèbe Asselin, A. La Rocque, J.A. Renaud, avocat, et J.H Renaud, maréchal ferrand.

*La Gazette de Joliette* du 22 janvier 1872 nous rapporte qu'il était en outre directeur du *Chemin de fer de M. Barthélémy Joliette* et qu'il assistait à la 33<sup>e</sup> assemblée de la *Compagnie du chemin à rails du St-Laurent et du Village d'Industrie*.

Encore actif au seuil de ses soixante et quatorze ans, il a enfin été secrétaire-trésorier du *Comité pour l'érection du monument à l'honorable Barthélémy Joliette* dévoilé le 30 septembre 1902 et deux ans plus tard au *Comité des fêtes et réception à l'occasion du sacre de Mgr Joseph-Alfred Archambault*, premier évêque de Joliette en 1904.

## Un loisir préféré : les courses de chevaux

C'est encore le Dr Geoffroy qui écrit :

*« Nous ne pouvons terminer de parcourir le champ de civisme de M. Asselin, sans mentionner que l'ordre de ses habitudes lui permettait d'avoir des loisirs qu'il disposait partiellement dans des manifestations sportives de l'époque dont la principale était les courses de chevaux. L'assistance à ces événements était libre, mais l'intérêt était suscité par des gageures que les spectateurs pouvaient faire sur la vitesse des attelages dont les propriétaires étaient souvent engagés par des paris entre eux. Or M. Asselin a eu de ces chevaux de course et il avait une grande confiance en eux puisqu'au moins, en une occasion, il est prêt à gager n'importe quel montant sur la vitesse du pur sang qu'il possédait alors. Il eut de la difficulté à rencontrer un compétiteur et à compléter son pari, parce que, dans la Gazette de Joliette du 20 octobre 1868, on publie une lettre où il est écrit qu'une course de chevaux devait avoir lieu à Sainte-Élisabeth entre le cheval de M. Asselin et celui de M. F. Vadnais. La course a été manquée à cause des cris et du tumulte de la foule de gens intéressés dans des gageures qui ont passé de 5,00 \$ à 15,00 \$, puis de 25,00 \$ à 50,00 \$. M. Asselin offre à gager n'importe quel montant pour reprendre la course. On ne sait si le pari fut couvert parce que les numéros subséquents de la Gazette de Joliette n'en parlent plus.»*

Mon aïeule paternelle, Éloïse Asselin, nièce d'Eusèbe Asselin, me racontait que « c'est à cause de la valeur exceptionnelle de ses chevaux que M. Asselin put semer loin derrière lui des gens qui le poursuivirent sur une bonne distance, alors qu'il se rendait à Montréal pour achat de marchandises, ayant avec lui de fortes sommes d'argent, surtout en espèces.»

## LE SEIGNEUR

Le 15 novembre 1882, Eusèbe Asselin se portait acquéreur de la seigneurie de Lachenaie. L'adjudication en fut faite par le député-shérif Charles-Bernard-Henri Leprohon :

*« à M. Eusèbe Asselin, écuyer, marchand, étant le plus haut et dernier enchérisseur pour les prix et somme de soixante-cinq mille deux cents dollars (65 200,00 \$), cours actuel du Canada, que ledit Eusèbe Asselin, écuyer, a payé entre mes mains ...»*

La seigneurie de Lachenaie, d'une contenance de neuf lieues en front sur six lieues de profondeur, est bornée en front par la rivière Ottawa, actuellement dite rivière des Mille Iles; en profondeur par le canton Kilkenny, d'un côté par la seigneurie de Terrebonne et de l'autre côté par la seigneurie de l'Assomption. Elle porte le numéro 7172 du cadastre de Montréal et s'étend sur les paroisses de St-Lin, St-Roch-de-L'Achigan, St-Henri-de-Mascouche et St-Charles-de Lachenaie.

À remarquer que ces deux seigneuries, celle de Lachenaie et celle de L'Assomption, ne formaient au départ qu'une seigneurie, qui fut concédée en 1647 à Pierre Le Gardeur de Repentigny, sous son nom. En 1670, Marie Giffard, épouse de Jean Juchereau :

*« fit donation à son gendre Charles Aubert, sieur de La Chesnaye, époux en second mariage, le 10 janvier 1668, de Demoiselle Marie-Louise*

*Juchereau, de la moitié du fief de Repentigny, qui a retenu le nom de Lachenaie et l'autre le nom de l'Assomption.»*

Le propriétaire de la seigneurie de Lachenaie, au moment de la vente, était John Pangman, fils de feu l'honorable John-Henry Pangman (1808-1867) et de Marie-Henriette de La Croix et petit-fils de Peter Pangman, écuyer et seigneur, et de Grâce Mactier. Ces derniers, après leur mariage le 28 mars 1796 à Montréal, demeurèrent au manoir de Mascouche.

Le 21 février 1905, par contrat passé devant Me A. Cabana, notaire à Joliette, Eusèbe Asselin, ancien marchand du même lieu :

*« cède à titre de donation » à la Corporation Épiscopale Catholique Romaine de Joliette, « les rentes constituées et les capitaux d'icelles rentes représentant les cens et rentes du fief et de la seigneurie de Lachenaie, dans le comté de l'Assomption, dans le district de Joliette...»*

M. Asselin avait fait cette donation dans le but d'assurer une rente à son épouse et à ses enfants, leur vie durant, et un héritage à ses petits-enfants, parvenus à leur majorité, aussi diverses autres obligations assez onéreuses à remplir. À noter qu'Eusèbe Asselin fut d'une grande générosité aussi envers ses enfants tout au long de sa vie, pour avoir fait la lecture de plusieurs contrats en leur faveur.

Cette cession était faite à la condition, pour l'Évêché de Joliette, de faire chanter à perpétuité une grand-messe par semaine pour le donateur et ses parents défunts.

En 1941, toutes les obligations et règlements d'héritage aux enfants et petits-enfants d'Eusèbe, liés au contrat de cession de la seigneurie de Lachenaie par Eusèbe Asselin étant acquittées, le *Syndicat National du Rachat des Rentes Seigneuriales*, organisme du Gouvernement du Québec, acquérait cette seigneurie de Lachenaie.

## CHAPITRE VII

### **ÉPILOGUE**

#### **Décès de Dame Elmire Cornellier, épouse du seigneur Eusèbe Asselin**

Le 6 avril 1890, décédait Dame Elmire Cornellier dit Grandchamp, âgée de 62 ans, inhumée à Joliette le 9 avril. Ont signé l'acte rédigé par le curé P. Beaudry : Eusèbe Asselin, son époux, Joseph-Alexandre, son fils, le Dr Victor Côté, son gendre, et plusieurs autres.

#### **Remariage d'Eusèbe**

Le 17 juin 1891, à la cathédrale Saint-Charles-Borromée de Joliette, Eusèbe Asselin épousait Dame Sophie Sansregret, veuve de F.X. Gouger; ont été témoins : le Dr Victor Côté, Joseph Gouger et l'officiant fut M. le curé Prosper Beaudry, ptre. Cette seconde épouse survivra à Eusèbe Asselin, puisqu'elle est décédée le 25 février 1917, âgée de 83 ans. Dans un contrat en décembre 1912, le notaire J.P.O. Guilbault écrit à son sujet :

« *Veuve Sophie Telmosse dit Sansregret* ».

## Décès de Monsieur Eusèbe Asselin

Voici copie de l'acte d'inhumation de M. Asselin :

*« Ce neuf septembre mil neuf cent sept, nous, Joseph-Alfred, évêque de Joliette, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Eusèbe Asselin, ancien marchand, époux de feu Elmire Cornellier, et en deuxième noce de Sophie Sansregret, décédé le 6 du mois courant, sur cette paroisse, à l'âge de soixante-dix-neuf ans et trois mois, après quelques heures de maladie, muni des sacrements de la Sainte Église. Il fut bienfaiteur insigne de l'hôpital St-Eusèbe et de la Corporation Épiscopale Catholique Romaine de Joliette. Furent présents : Joseph-Alexandre Asselin, son fils, Joseph-Adélard Barolet, son gendre, Victor Côté, petit-fils, qui ont signé, ainsi que L. J. Asselin, Alfred Asselin, Joseph Asselin, ses petits-fils, A. Laporte, J. Mathias Tellier, avocat, Auguste Belleville, J.O. Pagé, A. Cabana, notaire, Albert Gervais, W.S. Charland, J.A. McConville, Damase Lafortune, curé.*

*Joseph-Alfred Archambault, évêque de Joliette »*

L'Étoile du Nord, journal de Joliette, publiait cet article sur les funérailles de M. Asselin :

*« Les funérailles de M. Asselin ont eu lieu à la Cathédrale lundi dernier (9 sept. 1907) avec grande solennité. Une assistance nombreuse, composée d'une très grande partie de la population de Joliette, des citoyens accourus des paroisses environnantes, formait un cortège immense.»*

*« L'église était revêtue de ses plus belles toilettes de deuil et éclairée par des centaines de lumières électriques. La levée du corps a été faite par le*

S. 115  
Eustis  
Asselin.

Le neuvième mois nauf cent sept.  
Nous, Joseph-Offred, curé de Joliette,  
avons instrumé dans le cimetière de cette  
paroisse le corps de Eustis Asselin,  
ancien marchand, époux de feu Elzire  
Cornillier, et en secondes noces, de Sophie  
Lauvergat, décédé le six du mois cou-  
rant, sur cette paroisse, à l'âge de soixan-  
te dix-neuf ans et trois mois, après quel-  
ques heures de maladie, muni des sacra-  
ments de la St Eglise. Il fut un bien-  
faiteur enigé de l'hôpital St Eustis  
et de la Corporation épiscopale Catholi-  
que romaine de Joliette. Turent présents  
Joseph-Alexandre Asselin, son fils, Joseph  
Adolphe Baslet, son gendre, Victor Côté  
Eustis Asselin, ses petits fils, ainsi qu'  
plusieurs autres parents et amis dont  
quelques uns ont signé avec nous  
lecture faite

J. Asselin M. D.

Dr J. A. Baslet

Victor Côté

J. J. Asselin.

Alfred Asselin

A. P. Asselin  
Gaudreault

M. M. Lacombe

Aug. Béginville

Jos. Asselin

J. O. Vigne

A. Cabana

C. Asselin

N. J. Lherland

G. Lafontaine. Plus curé.

+ Joseph-Offred, curé de Joliette

Acte de décès à la Paroisse Saint-Charles Borromée de Joliette  
(Microfilm de l'Institut Drouin, consulté à la Société de généalogie de Québec)

Révérend Damase Lafortune, curé de la cathédrale. Le service divin a été chanté par Sa Grandeur Mgr Joseph-Alfred Archambault. Les ministres sacrés, qui assistaient l'évêque étaient : Révérend Pierre Sylvestre, curé de St-Gabriel-de-Brandon, comme prêtre-assistant, MM. J.A. Pauzé, vicaire à la cathédrale, et Eustache Dugas, aumônier au couvent de la Providence, comme diacre et sous-diacre d'honneur, et MM. Leprohon et Lachapelle, comme diacre et sous-diacre officiel. Pendant le service divin, des messes ont été dites aux autels latéraux par MM. Les abbés Maréchal, Albert Chevalier, les Révds Pères F.-X. Forest et Philippe Dubé, ces trois derniers, professeurs au Séminaire de Joliette.»

« L'église était remplie de fidèles comme aux plus grands jours des solennités religieuses. Toutes les communautés de la ville assistaient ainsi que leurs élèves. Au chœur, on remarquait la présence de Mgr Prosper Beaudry, p.d.a.c, les Révds A. Brien, de Ste-Élisabeth, Olivier Laferrière, de St-Lin, Théodore Gervais, de St-Félix-de-Valois, Omer Houle, curé, et Donat Bordeleau, vicaire, St-Jacques, ainsi que beaucoup d'autres dont nous n'avons pu nous procurer les noms. Le chœur de chant a exécuté avec beaucoup de succès la messe des morts harmonisée.»

« Les porteurs du corps étaient MM. Trefflé Gadoury, Honoré Lafortune, J.O. Pagé, Alexandre Bonin, Auguste Belleville et Adélard Lapierre. Les porteurs des coins du poêle<sup>5</sup> étaient MM. Mathias Tellier, avocat, maire, J.-Norbert-Alfred McConville, avocat ancien député, Anthyme Laporte, Alexandre Cabana, notaire, N. Charland et Albert Gervais.

---

<sup>5</sup> Pièce d'étoffe noire ou blanche couvrant le cercueil et dont les cordons étaient tenus par certaines personnalités pendant le convoi. Il est bien probable qu'à cette époque cette pièce d'étoffe noire n'était plus utilisée, mais la présence de porteurs d'honneur subsistait et l'est encore à l'occasion du décès de certaines personnalités, comme ce le fut lors des funérailles du Colonel-Brigadier Charles De Lanaudière et de Sir Mathias Tellier.»

« Le deuil était conduit par le Dr J.A. Asselin, son fils; Eusèbe, Joseph, Alfred, Paul et Jean Asselin, ses petits-fils; le Dr Adélard Barolet, son gendre; Alexandre, Cuthbert, Joseph, Alexis, Eusèbe et Adolphe Asselin, ses neveux; Hildège, Wilfrid, Alfred et Eugène St-Georges, aussi ses neveux; Camille Barrette, Jules Breton, Xénon Bonin, Camille Bonin, avocat, Hildège Asselin, Esdras Asselin et Ernest Asselin, etc....»

« Après le service, un cortège nombreux de citoyens sont allés reconduire les restes du défunt au cimetière de la ville où il a été déposé dans le terrain de la famille Asselin, où il dort du sommeil des justes.»

Ce lot familial se trouve dans la grande allée du cimetière conduisant au calvaire et il est tout près à droite. Un monument en beau granit rouge nous rappelle tous les membres de cette famille. On peut y lire l'inscription suivante à la mémoire de M. Eusèbe Asselin : « *Pauper et inops laudabunt nomen tuum* » Psaume 73 (Le pauvre et le malheureux loueront ton nom)

### **Témoignage postume à M. Asselin par les Religieuses de la Providence**

« Huit jours après ses funérailles à la Cathédrale de Joliette, un service fut chanté pour M. Asselin dans notre chapelle. Tous nos pauvres assistèrent à cet hommage de profonde reconnaissance envers notre dévoué bienfaiteur.»

« La peine la plus pénible à laquelle sont condamnés les pauvres humains est bien celle de la mort. Qui, à cette pensée, ne se sent rempli de tristesse? Pour les bons chrétiens, elle n'est pourtant pas à redouter, elle n'est que l'échange des peines de cette vie pour les joies de l'éternité. Pour notre vénérable bienfaiteur, M. le seigneur Eusèbe Asselin, la mort ne fut pas impré-

*vue, car depuis longtemps il ne vivait que pour Dieu et les pauvres. Et nous surtout qui avons bénéficié tant de fois des largesses de son grand cœur, comme nous regrettons son départ. Il s'était constitué le père de cette grande famille de malheureux qu'il a abrités en grande partie et qu'il aimait à visiter. En lui, à toute heure, nous avons trouvé un protecteur zélé, un guide éclairé, un appui constant. Mais Dieu règle tout avec justice et sagesse; le moment des récompenses est venu pour son fidèle serviteur.»*

*« Nos Mères du Généralat viennent offrir à la famille éploréée leur profonde sympathie. Nous offrons à notre bien-aimée Sœur Marie-Eusèbe nos affectueuses condoléances et le tribut de nos humbles prières pour le repos de l'âme de son vénéré père. »*

#### **« Feu Eusèbe Asselin, un homme de bien disparaît »**

C'est sous ce titre que fut publié un long article paru dans le journal *L'Étoile du Nord* en date du 12 septembre 1907 et dont voici quelques extraits :

*« Vendredi dernier, le 7 septembre, la nouvelle se répandait dans toute la ville, avec rapidité, que M. Asselin était mort durant la nuit de 6 septembre.»*

*« Après information prise dès l'aurore du jour, on apprit avec douleur que M. Eusèbe Asselin s'était éteint doucement durant la nuit d'une congestion pulmonaire, après une maladie de quelques heures, mais avait eu le temps de recevoir les derniers sacrements.»*

« *La mort qui n'épargne jamais personne, n'a pas pris le défunt par surprise, car il avait, la veille de sa mort, le bonheur de recevoir la Sainte communion, chose qu'il pratiquait plusieurs fois par semaine.* »

« *Avec M. Asselin, disparaît un homme de bien, d'exemple et de foi dans toute l'acceptation du mot. Il fut pour les pauvres un tendre père. Lorsqu'il s'agissait d'une œuvre de charité, on le voyait verser à pleines mains une généreuse souscription.* »

« *Il a participé à toutes les bonnes œuvres et fut bienfaiteur insigne de l'hôpital St-Eusèbe, l'orphelinat des Révérendes Sœurs de la Providence en cette ville et d'une chapelle à St-Jean-de-Matha, dédiée au Sacré-Cœur-de-Jésus. Grâce à ses libéralités abondantes, plusieurs jeunes garçons et filles ont pu s'instruire et se sont servis de cette instruction, ainsi acquise, pour gagner leur vie honorablement; d'autres ont été placés dans des orphelinats et y reçoivent chaque jour, outre l'éducation, leur nourriture, leurs vêtements et tout ce qui constitue la vie matérielle.* »

« *Depuis plusieurs années, M. Asselin était retiré des affaires et s'occupait de sa seigneurie de Lachenaie qu'il avait acquise en 1882. Durant ses heures de loisir, il consacrait son temps aux œuvres de charité. M. Asselin était vraiment un homme exemplaire. Ce fut un travailleur infatigable, un chrétien convaincu, aimé et respecté de tous. Puissent ses nombreux exemples de vertu d'honnêteté et de sobriété être suivis.* »

Voici ce qu'en témoignait M. le Dr Albert Geoffroy en 1955 :

« Aux vertus que la postérité lui reconnaît, M. Asselin joint la réputation d'un homme d'affaires averti, ayant un caractère droit et un solide jugement.

*Dans un album de souvenirs, on a écrit à son sujet ces paroles du prophète Isaïe : que l'esprit de prudence, de conseil, de piété et de crainte de Dieu habitait en lui.»*

*« M. Asselin était un homme humble et bien modeste. En 1881, M. Asselin, rempli de compassion pour la classe indigente, voulut consacrer une partie de sa fortune à élever un édifice à cinq étages en pierre. Il en fit dresser les plans et surveilla lui-même la construction. Quand l'ouvrage fut complètement terminé, il en remit les clefs à Sœur Marie-Hippolyte, supérieure, pour y loger ses pauvres.»*

*« Monsieur Asselin n'a jamais fait étalage de ses charités. Interrogé un jour par sa fille, Sœur Marie-Eusèbe, sur le montant des déboursés qu'il avait faits en faveur de l'Institut, il répondit : "Je ne sais pas, car je n'ai jamais voulu compter avec la Providence". »*

*(Cf. L'Étoile du Nord, 13 janvier 1949)*

Un autre trait de sa grande modestie : la fortune considérable qu'il avait réalisée, lui permettait de se faire construire une magnifique résidence, tout comme il en avait fait construire une à son fils à Montréal. À cette époque, il y en avait déjà plusieurs à Joliette. M. Asselin a préféré continuer vivre dans sa petite et bien modeste maison à l'angle de la Place Bourget et du boulevard Manseau et à consacrer son avoir aux œuvres de la St-Vincent-de-Paul, et cela jusqu'à sa mort.

Pour perpétuer sa mémoire, la ville de Joliette a donné son nom à une rue qui va de la rue Lépine au boulevard de l'Industrie. (Selon la cartographie G.B. Inc.)

Dans une série d'article du Journal publié à l'occasion du Centenaire des Sœurs de la Providence, le Dr Albert Geoffroy rapporte que « sur un memento dans l'obituaire de ce citoyen on lit :

***Les portes de sa demeure furent toujours ouvertes  
au pauvre et à l'orphelin***

« Pour un chrétien, c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire. C'est après la mort, où l'humilité n'a plus de défense, qu'il est agréable et possible de rendre hommage à la vertu de charité qui a pu illustrer un vivant ».

Il poursuit en ajoutant :

« ***Ce nom, Eusèbe Asselin, restera dans la famille comme le prototype d'un homme honnête, d'un philanthrope généreux, d'un catholique fervent et d'un citoyen émérite qui a pratiqué la plus belle des vertus théologales : LA CHARITÉ. »***



**Monument funéraire Eusèbe Asselin au cimetière de Joliette.**  
(Photo : Steve Simard et Muguette Houle-Asselin)

## BIBLIOGRAPHIE

DUGAS, Alphonse-Charles, ptre; Geoffroy, J-Hector, ptre. – Notre belle paroisse de Sainte-Elizabeth, co. Joliette. – (1798-1860) . – Ste-Élizabeth : Réjean Olivier, Édition de la Bayonne. – 1971 – 102 p.

FAUCHER-ASSELIN, Jacqueline. – Les Asselin, histoire et dictionnaire généalogique des Asselin en Amérique. – Sillery : Les Éditions Microméga. – 1981. – 378 p.

GEOFFROY, Dr Albert - Archives de la Société d'histoire de Joliette-de Lanaudière. – Notes déposées par l'auteur.

GERVAIS, Albert. – Joliette illustré : numéro souvenir de ses noces d'or 1843-1893. – Joliette : l'auteur libraire-imprimeur. – 1893. – 64 p.

GERVAIS, Dr Édouard. – Valois, Omer et all. –Joliette 1864-1964. – Joliette : s.n. – 1964. – 195 p. – (Plans, cartes, photos, illustrations).

LEJEUNE, R. P.Louis, o.m.i. – Dictionnaire général de biographies, histoire et littérature du Canada. – Ottawa : Université d'ottawa. – 1931. –2 vol.

PROVOST, Stanislas. – Histoire de St-Jean-de-Matha.

RUMILLY, Robert. – Histoire des franco-américains, sous les auspices de l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique. – Montréal : l'auteur. – avril 1958. – 552 p.

Archives des bureaux d'enregistrement de Berthierville, de Joliette et de l'Assomption.

Archives des Soeurs de la Providence de Joliette et de Montréal.

Archives du Séminaire de Joliette.

Archives nationales du Québec à Québec; fonds iconographique et microfilms des actes d'état civil.

Centenaire de l'établissement des Soeurs de la Providence à Joliette (1855-1955).

Dictionnaires et annuaires des diocèses et paroisses des États-Unis.

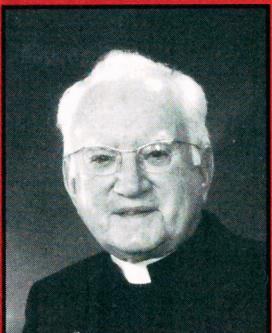
Greffes des notaires cités, consultés au Palais de Justice de Joliette.

Les registres d'état civil, naissances, mariages et décès consultés dans les paroisses citées.

L'Etoile du Nord et L'Action Populaire, journaux hebdomadaires de la ville de Joliette.

Société de généalogie de Québec : Collection des microfilms de l'Institut généalogique Drouin.

Société Historique de Joliette-de Lanaudière : fonds iconographique.



Mai 1994

Né à Sainte-Élisabeth de Joliette le 3 juillet 1908, d'Auguste Geoffroy et de Félixina Poulette, l'abbé J.-Hector Geoffroy est le petit-fils de Pierre Geoffroy et Éloïse Asselin, nièce du marchand et seigneur Eusèbe Asselin pour laquelle il éprouvait un profond attachement.

Il a fait ses études classiques au Séminaire de Joliette et ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal, puis s'est spécialisé en pédagogie à l'École Normale Secondaire de l'Université de Montréal.

Ordonné prêtre le 26 mai 1934 à la Cathédrale de Joliette, il a été professeur au Séminaire de Joliette (1934-1963) puis curé à Notre-Dame-de-la Merci (1963-1968), à Sainte-Émeline-de-l'Énergie (1965-1968) et à Saint-Félix-de-Valois (1968-1978). Prédicateur très estimé des touristes, il fut aussi responsable de la Chapelle de Notre-Dame-du-Lac-Noir de 1952 à 1963. Par la suite il est chapelain à l'Abbaye des Moniales Bénédictines à Joliette de 1978 à 1987. Il a été de plus aumônier des Scouts et de la Jeunesse Étudiante Catholique dans son milieu.

Féru d'histoire, il a publié celle de son village natal de Sainte-Élisabeth et s'intéresse aussi à celle de la ville de Joliette où il a d'ailleurs occupé le poste d'archiviste de la Société d'histoire.

L'abbé Geoffroy réside actuellement au Centre d'Accueil Saint-Eusèbe à Joliette.